

Rentrée Universitaire 2023-2024

Unité de Formation et de Recherche

UFR des SCIENCES de SANTÉ

LIVRET DE RENTRÉE

MM1

**2^{ème} ANNÉE DU DIPLÔME DE FORMATION
APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES**



Sommaire

PAGES

CURSUS DES ÉTUDES MÉDICALES	2-3
MODALITÉS ET CALENDRIER de CONTRÔLE des CONNAISSANCES	4-7
DESCRIPTIFS DES MODULES	8-40
ORGANISATION DES PÔLES	41-42
CHARTRE DES EXAMENS	43-48
LES SERVICES NUMÉRIQUES	49
ACCÈS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES	49
HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE	50-51
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE	52-54

ACCUEIL SCOLARITÉ 2^e Cycle
MM1, MM2, MM3

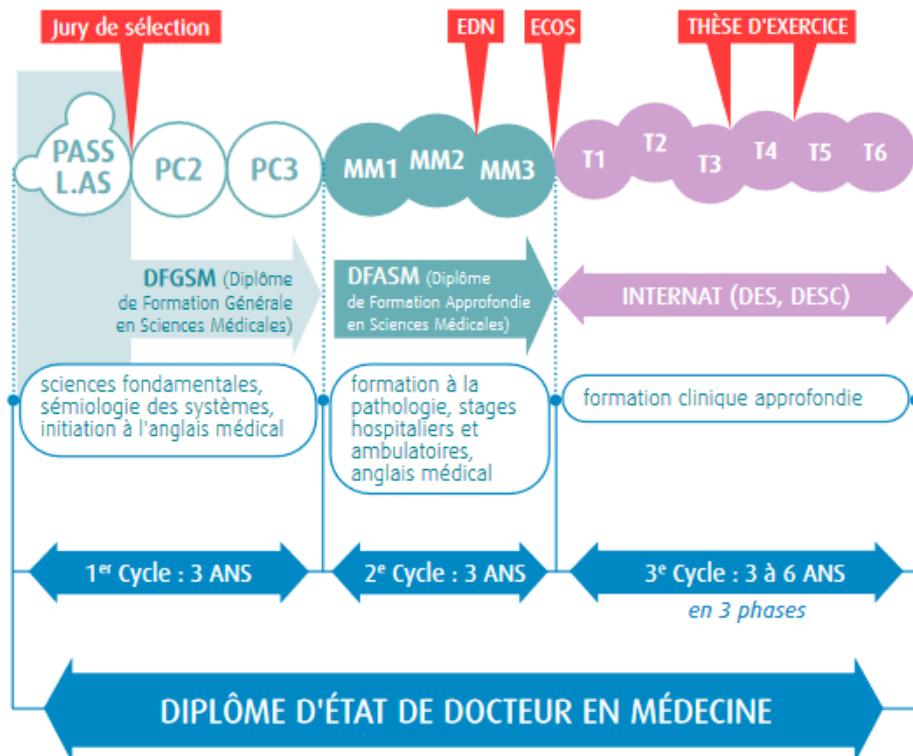
Bureau R03

De 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tél : 03 80 39 33 07 ou 03 80 39 33 96
ufrsante-2cyclemed@u-bourgogne.fr

La scolarité est fermée au public
TOUS LES MERCREDIS matin

Cursus des études médicales



PASS / L.A.S

Le **Parcours Accès Santé Spécifique** propose un véritable choix de carrière. 7 métiers sont accessibles par des cursus plus ou moins longs, au-delà de la PASS :

- Médecine (8 à 11 ANS)
- Pharmacie (5 ou 8 ANS)
- Odontologie (5 ANS),
- Maïeutique (4 ANS)
- Masso-Kinésithérapie (4 ANS).



PC2 / PC3

Le **premier cycle des études médicales** permet l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux.

Cette base scientifique est large. Elle englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, ainsi que l'approche fondamentale de l'homme sain et de l'homme malade, incluant tous les aspects de la sémiologie.



MM1 / MM2

Les **premières et deuxièmes années de deuxième cycle** proposent une alternance de sept semaines de cours théoriques et de stages hospitaliers à temps plein.

À l'issue de celle-ci, les étudiants se présentent à l'« Examen Dématérialisé National » (EDN).



MM3

La **troisième année de deuxième cycle** est centrée sur les Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECOS) et les stages hospitaliers à mi-temps. À l'issue de celle-ci, les étudiants se présentent aux ECOS nationales.



T

Le **diplôme de Docteur en Médecine** ne peut être délivré qu'aux candidats ayant à la fois soutenu avec succès leur thèse et obtenu le Diplôme d'Études Spécialisées (DES).

L'arrêté du 8 avril 2013 définit le **Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales** (DFASM) qui comprend 6 semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau Master.

Ce diplôme sanctionne le deuxième cycle des études médicales (*article 1, arrêté du 8 avril 2013*).

MM2

Modalités de Contrôle *des Connaissances*

2023 | 2024

Approuvées par le Conseil d'UFR du 25 mai 2021

ÉCRIT | UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

	RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	ECTS	VALIDATION	NOTE TOTALE /
UE 2b	F. HUET	CM : 46 h	8	CT Tablette	20
Hérédité, l'Enfant, l'Adolescent					
UE 3	J-C. CHAUVET-GELINIER	20 h	4	CT Tablette	20
Maturation - Vulnérabilité, Santé Mentale, Conduites Addictives					
UE 6	L. PIROTH	28 h	6	CT Tablette	20
Maladies Transmissibles, Risques Sanitaires					
UE 8a	B. VERGÈS	30 h	6	CT Tablette	20
Métabolisme, Endocrino, Hépatogastro					
UE 9	J-N. BASTIÉ S. LADOIRE	26 h	6	CT Tablette	20
Cancérologie, Oncologie, Hématologie					
UE10	S. MANFREDI M. BARDOU	CM : 36 h	3	CT Tablette Dossiers progressifs Questions isolées 1 h 30	20
Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses					
UE 12	H. DEVILLIERS	26 h	1	CT Tablette	20
Initiation à la Recherche					
UE 13	-	-	6 (1,5 ECTS/ Stage)	Validation sur place par enseignant responsable ⁽²⁾	-
Stage hospitalier					
UE 14	B. BOUILLET	42 h	6	Conférences de septembre à juin	-
Conférence « préparation aux EDN »					

ÉCRIT | UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (suite)

	RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	ECTS	VALIDATION	NOTE TOTALE /
UE 15					
Examen Clinique Objectif et Structuré	S. AUDIA	36 h	3	CT : ECOS (comptant pour 30% de la note finale - MM3)	20
ANGLAIS MÉDICAL	M. EVRARD	25 h	1	Oral	20
PIX		CM : 10 h	1	CT écrit et pratique	20

ÉCRIT | UNITÉS D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES

	RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	ECTS	VALIDATION	NOTE TOTALE /
UE Optionnelle 2					
Modèles expérimentaux en médecine	F. GHIRINGHELLI	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
UE Optionnelle 3					
Toxicologie aiguë	J-P. QUENOT	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1 h d'écrit	20
UE Optionnelle 4					
Santé/Armées ⁽⁴⁾	S. DOUVIER	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
UE Optionnelle 5					
Réanimation médicale	P-E. CHARLES	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
UE Optionnelle 6					
Médecine du sport	A. GOUTERON	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
UE Optionnelle 7					
Psychologie et Neurologie	J-C. CHAUVET-GELINIER	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
UE Optionnelle 8					
Allergologie	P. BONNIAUD	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
UE Optionnelle 9					
Examens Complémentaires	S. AUDIA	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
UE Optionnelle 10					
Santé-Enfant	F. HUET	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20

ÉCRIT | UNITÉS D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES (suite)

	RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	ECTS	VALIDATION	NOTE TOTALE /
UE Optionnelle 7	J-C. CHAUVET-GELINIER	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
Psychologie et Neurologie					
UE Optionnelle 8	P. BONNIAUD	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
Allergologie					
UE Optionnelle 8C	C.GUENANCIA	CM : 20 h	3	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
Explorations Cardiovasculaires (ECG)					
UE Optionnelle 9	S. AUDIA	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
Examens Complémentaires					
UE Optionnelle 10	F. HUET	CM : 30 h	2	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
Santé-Enfant					
UE Optionnelle 11	A. FOURNIER	CM : 30 h	3	1 h sur tablette ou 1h d'écrit	20
Relations humaines en médecine					

L'étudiant doit valider 1 UE optionnelle sur l'année par une note ≥ 10 .

⁽¹⁾ Le contrôle continu comprend 8 QI (valeur $\frac{1}{4}$ de la note finale) et un contrôle terminal composé d'une lecture d'article, de 15 QCM et de 8 QI (valeur $\frac{3}{4}$ de la note).

⁽²⁾ 1 seul stage invalidé entraîne le redoublement.

⁽³⁾ Séminaires obligatoires :

- Organisation des soins primaires
- Violence et maltraitance aux personnes
- Inégalités sociales de santé

⁽⁴⁾ UE optionnelle 4 Santé/Armées : tout étudiant comptant 2 absences ou plus aux cours de cette UE ne sera pas autorisé à passer la première session de l'examen (décision du Conseil d'UFR du 22/09/09).

L'obtention de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU, Arrêté du 30 décembre 2014) est obligatoire pour la validation du deuxième cycle des études médicales. Cette attestation sera délivrée à l'issue du MM3. Son enseignement pratique sera dispensé lors du stage dans le Pôle 1.

La partie théorique se déroulera dans le cadre des cours de l'UE11.

Cet enseignement ne donnera pas lieu à l'obtention d'ECTS.

UE Optionnelles points de parcours.

Les étudiant.e.s de second cycle pourront choisir d'effectuer une UE librement choisie supplémentaire, permettant une obtention de 10 points de valorisation du parcours en vue de la procédure de Matching en fin de 2^{ème} cycle. La validation de cette UE n'est pas requise pour valider le 2 cycle. Par contre, elle doit être validée pour obtenir les 10 points de parcours.

Les étudiant.e.s pourront également faire valoir des points de parcours suite à l'obtention d'un Master, une expérience professionnelle, la participation à une UE Engagement, une mobilité ou encore une certification linguistique. Les étudiant.e.s devront transmettre leur justificatif à la scolarité avant la commission du Vendredi 12 avril 2024.

Calendrier des examens

Les étudiants doivent consulter régulièrement l'emploi du temps sur le site web et/ou le panneau d'affichage, dans les 15 jours précédant les épreuves.

ÉCRIT :

Bloc 1 : Jeudi 30 novembre et Vendredi 1er décembre 2023

Bloc 2 : Jeudi 7 et Vendredi 8 mars 2024

Bloc 3 : Mardi 21 mai 2024

ORAL :

ECOS : du Lundi 1er au Mercredi 3 juillet 2024

Session de rattrapage :

Du Mardi 18 au Vendredi 21 juin 2024

L'étudiant doit repasser :

- Les UE pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne à la 1^{ère} session.

La durée des examens est identique en 1^{ère} et en 2^e session, quelle que soit l'UE

Admission dans l'année supérieure

- Validation de chacune des UE par la moyenne.
- Une dette de 2 UE et/ou d'un maximum de 8 ECTS est tolérée sauf pour l'UE 13 Stage Hospitalier.

Conditions particulières pour les redoublants

L'étudiant redoublant doit :

- Effectuer l'intégralité des stages
- Repasser les UE non validées l'année précédente
- Effectuer à nouveau l'intégralité des stages (à mi-temps en respectant les alternances de blocs)
- AJAC UE12 « initiation à la recherche », l'étudiant devra repasser l'ensembles des épreuves : CC (8QI) 30 min + CT tablette (LCA + 15 QCM + 8QI) 2h

Jury

Le Jury désigné par le Président de l'Université est souverain.

Dates Jury 1^{ère} session : Lundi 3 juin 2024 14h
2^e session : Vendredi 28 juin 14h

L'affichage des résultats aura lieu le lendemain de la réunion du jury.

- Le C2i Niveau 2 ne pourra être présenté que si l'enseignement niveau 1 a été suivi.
- Validation des stages hospitaliers de l'année.
- Présence obligatoire aux séminaires de l'UE1

Stages hospitaliers se reporter aux pages 39 (UE13) et 41 ("Organisation des pôles")

L'algorithme de tirage de Pôle sera mis en place pour le premier et le deuxième semestre de l'année 2023/2024.

Chaque stage permettra d'obtenir des ECTS, pour un total de 6 ECTS sur l'année. Chaque stage devra être validé, aucune compensation n'interviendra entre stages.

CARNET DE GARDES :

Chaque étudiant devra :

- Effectuer 25 gardes au cours des 3 années du second cycle. Chaque garde devra être attestée par l'apposition de la signature du chef de service et par l'apposition du tampon sur le carnet de gardes.
- Se présenter à la Scolarité avant la tenue du jury de 1^{ère} session, afin de recueillir le nombre de gardes effectuées tout au long de l'année.

À l'issue du MM3, si les 25 gardes n'ont pas été justifiées auprès du service de la Scolarité, le deuxième cycle ne pourra être validé.



UE2b

Hérédité - L'enfant - L'adolescent

• OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'étudiant doit connaître la contraception et les problèmes médicaux liés à la procréation, à la grossesse et à la naissance. Il doit participer à la prise en charge de la grossesse et de ses complications. Il doit connaître les problèmes posés par les principales maladies génétiques et participer à l'information de la famille et du malade. L'étudiant doit connaître les principales pathologies de la femme. L'étudiant doit connaître les principaux aspects du développement prénatal et postnatal normal ainsi que certaines anomalies du développement de l'enfant.

• OBJECTIFS TERMINAUX

N° 30. Prématurité et retard de croissance intra-utérin : facteurs de risque et prévention.

- Expliquer les principaux facteurs de risque et les éléments de prévention.
- Décrire les principales complications et les principaux facteurs pronostiques.

N° 32. Évaluation et soins du nouveau-né à terme.

- Réaliser un examen complet du nouveau-né à terme.
- Reconnaître les situations nécessitant une prise en charge spécialisée.
- Reconnaître et diagnostiquer une infection pendant le premier mois de vie.
- Promouvoir la qualité des premiers liens affectifs parents-enfant.
- Expliquer aux parents les bases de la puériculture et les informer des mesures de prévention à mettre en œuvre dans les deux premières années de la vie.

N° 33. Allaitement maternel.

- Expliquer les modalités et argumenter les spécificités de l'allaitement maternel.
- Préciser les complications éventuelles et leur prévention.

N° 45. Spécificités des maladies génétiques, à propos :

- D'une maladie chromosomique : la trisomie 21.
- D'une maladie génique : la mucoviscidose.
- D'une maladie d'instabilité : le syndrome de l'X fragile.
- Expliquer les bases du conseil génétique, les possibilités de dépistage et de diagnostic prénatal (*modalités et Options de prise en charge dans le cadre d'une maladie d'une particulière gravité*).
- Expliquer la prescription des tests génétiques : organisation et aspects réglementaires (*voir item 9*).
- Expliquer les problèmes liés à la maladie et les retentissements de l'arrivée d'un enfant souffrant de maladie génétique sur le couple et la famille.
- Diagnostiquer la trisomie 21, en connaître l'évolution naturelle et les principales complications.

N° 46. Médecine génomique.

- Qu'est-ce que la médecine génomique ?
- Quand penser à une maladie génétique ?
- Connaître les conditions de prescription d'un test génétique, les principales indications.

N° 47. Suivi d'un nourrisson, d'un enfant et d'un adolescent normal. Dépistage des anomalies

orthopédiques, des troubles visuels, auditifs et dentaires. Examens de santé obligatoires. Médecine scolaire. Mortalité et morbidité infantiles.

- Assurer le suivi d'un nourrisson, d'un enfant et d'un adolescent normaux.
- Argumenter les modalités de dépistage et de prévention des troubles de la vue et de l'ouïe.
- Argumenter les modalités de dépistage et de prévention des troubles du développement bucco-dentaire.
- Argumenter les modalités de dépistage et de prévention des principales anomalies orthopédiques.
- Connaître les modalités du dépistage de la luxation congénitale de la hanche au cours des six premiers mois.
- Connaître la morphologie des membres inférieurs de l'enfant et son évolution au cours de la croissance.
- Connaître les déformations du rachis de l'enfant et de l'adolescent, les modalités de leur dépistage, et leurs conséquences.

N° 48. Alimentation et besoins nutritionnels du nourrisson et de l'enfant.

- Connaître les besoins nutritionnels du nourrisson et de l'enfant.

N° 49. Puberté normale et pathologique.

- Connaître les étapes du développement pubertaire normal, physique et psychologique.
- Dépister une avance ou un retard pubertaire.

N° 50. Pathologie génito-scrotale chez le garçon.

- Diagnostiquer un phimosis, une torsion de cordon spermatique, une hydrocèle, une cryptorchidie et connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.

N° 51. Troubles de la miction chez l'enfant.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.

N° 52. Strabisme et amblyopie de l'enfant.

- Savoir dépister un strabisme et/ou une amblyopie de l'enfant.

N° 53. Retard de croissance staturo-pondérale.

- Evoquer un retard de croissance staturo-pondérale.

N° 54. Boiterie chez l'enfant.

- Devant une boiterie chez l'enfant, connaître les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.

N° 55. Développement psychomoteur du nourrisson et de l'enfant : aspects normaux et pathologiques (sommeil, alimentation, contrôles sphinctériens, psychomotricité, langage, intelligence). L'installation précoce de la relation parents-enfant et son importance. Troubles de l'apprentissage (*voir item 122*).

- Diagnostiquer une anomalie du développement somatique, psychomoteur, intellectuel et affectif.

- Repérer précocement les dysfonctionnements relationnels et les troubles de l'apprentissage.

N° 56. L'enfant handicapé : orientation et prise en charge (*voir items 118, 121*).

- Argumenter les principes d'orientation et de prise en charge d'un enfant handicapé.
- Connaître les filières de prise en charge médicale, médico-sociale et de scolarisation de l'enfant handicapé : décrire le rôle de la maison départementale des personnes handicapées et identifier les interlocuteurs du médecin dans le système éducatif.

N° 57. Maltraitance et enfants en danger. Protection maternelle et infantile.

- Repérer un risque ou une situation de maltraitance chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.
- Argumenter la démarche médicale et administrative nécessaire à la protection de la mère et de l'enfant.

N° 110. Troubles du sommeil de l'enfant.

- Diagnostiquer les troubles du sommeil du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 114. Exanthème et érythrodermie de l'adulte et de l'enfant (*voir item 164*).

- Devant un exanthème ou une érythrodermie de l'adulte, connaître les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents. Savoir rechercher les éléments cliniques et éventuellement paracliniques en faveur d'une toxidermie médicamenteuse.

N° 100. Céphalée inhabituelle aiguë et chronique chez l'enfant.

- Diagnostiquer une céphalée aiguë et une céphalée chronique.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- Connaître les principes généraux du traitement.

N° 105. Épilepsie de l'enfant.

- Diagnostiquer les principales formes d'épilepsie de l'enfant et de l'adulte.
- Identifier les situations d'urgence.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 137. Douleur chez l'enfant : évaluation et traitements antalgiques.

- Savoir évaluer la douleur de l'enfant par les outils d'évaluation adaptés.
- Repérer, prévenir, et traiter les manifestations douloureuses pouvant accompagner les pathologies de l'enfant.
- Connaître les médicaments utilisables chez l'enfant selon l'âge, avec les modes d'administration, indications et contre-indications.
- Connaître les moyens non médicamenteux utilisables chez l'enfant.

N° 146. Vaccinations.

- Connaître les différents types de vaccins et les modalités d'administration.
- Connaître le calendrier vaccinal pour la population générale.

- Savoir programmer un rattrapage vaccinal.
- Adapter l'indication des vaccinations en fonction du risque individuel et collectif.
- Connaître les contre-indications et les principaux effets indésirables des vaccins.
- Argumenter la balance bénéfiques/risques des principaux vaccins.

N° 147. Fièvre aiguë chez l'enfant.

- Diagnostiquer la cause. Conduire le diagnostic étiologique d'une fièvre aiguë.
- Connaître les indications et les modalités du traitement symptomatique d'une fièvre aiguë.
- Identifier les situations d'urgence et celles imposant l'hospitalisation d'un patient fébrile.

N° 148. Infections naso-sinusiennes de l'enfant.

- Connaître les différentes formes de sinusite et les explorations éventuellement nécessaires pour en étayer le diagnostic.
- Connaître les arguments cliniques permettant de distinguer une sinusite maxillaire aiguë, d'une rhinite ou d'une rhinopharyngite.
- Prescrire le traitement approprié, antibiotique et/ou symptomatique, à un patient présentant une sinusite maxillaire aiguë, une rhinite, une rhinopharyngite.
- Diagnostiquer et connaître les complications et les principes du traitement d'une ethmoïdite aiguë du nourrisson et de l'enfant.

N° 149. Angines de l'enfant et rhinopharyngites de l'enfant.

- Connaître des principales formes cliniques des angines, leurs agents étiologiques et leurs complications.
- Connaître l'utilisation appropriée du test de diagnostic rapide (TDR).
- Connaître le traitement approprié, antibiotique et/ou symptomatique, d'un patient présentant une angine ou une rhinopharyngite.

N° 150. Otites infectieuses de l'enfant.

- Connaître les agents infectieux responsables de l'otite moyenne aiguë (OMA) et leur profil de sensibilité.
- Connaître les éléments diagnostiques et la stratégie de prise en charge d'une OMA purulente, d'une otite externe, d'une otite séromuqueuse.
- Connaître le traitement approprié, antibiotique et/ou symptomatique, d'un patient présentant une OMA purulente en première intention et en cas d'échec.

N° 151. Méningites, méningoencéphalites, abcès cérébral chez l'enfant.

- Connaître l'épidémiologie des méningites et encéphalites chez l'adulte et l'enfant.
- Diagnostiquer un purpura fulminans (voir item 332), une méningite, une méningoencéphalite.
- Connaître les principaux agents infectieux responsables de méningites, de méningoencéphalites, d'abcès cérébraux.
- Connaître la conduite à tenir dont le traitement en urgence face à un purpura fulminans, une suspicion de méningite ou de méningoencéphalite, au domicile, au cabinet médical et aux urgences hospitalières.
- Hiérarchiser les examens complémentaires en cas de suspicion de méningite, de méningoencéphalite.
- Interpréter le résultat d'un examen du liquide céphalorachidien.
- Connaître le traitement de première intention d'une méningite communautaire présumée bactérienne.
- Connaître les recommandations de la prophylaxie des infections à méningocoque dans l'entourage d'un cas de méningite à méningocoque.

N° 154. Infections broncho-pulmonaires communautaires de l'enfant.

- Connaître la prévalence et les agents infectieux.
- Diagnostiquer les complications et connaître les critères d'hospitalisation ainsi que les traitements des bronchites aiguës, des bronchiolites, des exacerbations de BPCO et des pneumonies communautaires.
- Connaître le traitement de la pneumonie à pneumocoque.

N° 155. Infections cutanéomuqueuses et des phanères, bactériennes et mycosiques de l'enfant.

- Diagnostiquer un impétigo, une folliculite, un furoncle, une dermo-hypodermite bactérienne (DHB) et ses signes de gravité.
- Connaître les principes du traitement de l'impétigo, de la folliculite, du furoncle, de la DHB.
- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement des infections cutanéomuqueuses et des phanères (*onychomycose*) à *Candida*, et cutanée à *Malassezia*.
- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement des infections à dermatophytes de la peau glabre, des plis et des phanères (*teignes, onychomycose*).

N° 156. Infections ostéo articulaires (IOA) de l'enfant.

- Connaître les principaux agents infectieux responsables des IOA selon l'âge, le terrain et leur profil de résistance.
- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement d'une arthrite avec ou sans matériel, d'une ostéite avec ou sans matériel.
- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement d'une infection osseuse sur pied diabétique.

N° 157. Septicémie/Bactériémie/Fongémie de l'enfant.

- Connaître la définition des termes suivants : bactériémie, syndrome de réponse inflammatoire systémique (SRIS).
- Connaître les portes d'entrée et les localisations secondaires les plus fréquentes des Septicémies/bactériémies/fongémies.
- Connaître l'indication des hémocultures et l'interprétation des résultats.
- Connaître les principes de la prise en charge d'une septicémie/bactériémie/fongémie (*choix de l'antibiothérapie, traitement de la porte d'entrée*).

N° 158. Sepsis et choc septique de l'enfant.

- Connaître la définition des termes suivants : sepsis et choc septique.
- Savoir évoquer un état de choc septique chez l'enfant et l'adulte.
- Connaître les bases de la prise en charge d'un choc septique chez l'adulte et l'enfant (*voir item 332*).

N° 159. Tuberculose de l'enfant.

- Connaître les populations à risque de tuberculose et l'épidémiologie de la résistance du BK.
- Connaître les indications et savoir interpréter une IDR à la tuberculine, un test interféron gamma.
- Diagnostiquer une primo infection tuberculeuse, une tuberculose dans ses différentes localisations et chez l'immunodéprimé.
- Connaître les principes du traitement d'une tuberculose dans ses différentes localisations, et de sa surveillance notamment de l'observance.

- Connaître les mesures de prévention à appliquer dans l'entourage d'un patient atteint de tuberculose.
- N° 161.** Infections urinaires de l'enfant et de l'adulte.

- Interpréter les résultats des bandelettes urinaires et des examens cyto bactériologiques des urines.
- Diagnostiquer et traiter une cystite aiguë.
- Connaître la conduite à tenir face à une cystite récidivante.
- Diagnostiquer et traiter une pyélonéphrite aiguë, identifier les situations nécessitant une hospitalisation.
- Diagnostiquer et traiter une prostatite aiguë, identifier les situations nécessitant une hospitalisation.

N° 163. Coqueluche.

- Diagnostiquer une coqueluche.
- Connaître l'attitude thérapeutique.
- Connaître les recommandations en termes de prévention de la coqueluche.

N° 164. Exanthèmes fébriles de l'enfant.

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Diagnostiquer une rougeole, une rubéole, un mégalérythème épidémique, un exanthème subit, une mononucléose infectieuse, une scarlatine, un syndrome de Kawasaki.
- Connaître les principes de la thérapeutique et du suivi du patient.
- Connaître la conduite à tenir vis-à-vis de l'entourage autour d'un diagnostic de rougeole, rubéole, scarlatine, et les risques chez la femme enceinte.

N° 174. Pathologie infectieuse chez les migrants enfants.

- Diagnostiquer les pathologies infectieuses les plus fréquentes rencontrées chez les migrants.
- Connaître les conseils d'hygiène et de prévention adaptés aux conditions de vie des migrants.

N° 175. Voyage en pays tropical de l'enfant : conseils avant le départ, pathologies du retour : fièvre, diarrhée, manifestations cutanées.

- Connaître les conseils d'hygiène et de prévention adaptée, y compris la vaccination anti-amarile.
- Connaître les principales causes de fièvre, diarrhée, de manifestations cutanées et de manifestations cutanées au retour d'un pays tropical.

N° 176. Diarrhées infectieuses de l'enfant.

- Connaître les principaux agents infectieux causes de diarrhées.
- Reconnaître les signes de gravité d'une diarrhée infectieuse.
- Connaître les indications et savoir interpréter les résultats d'un examen bactériologique, virologique et parasitologique des selles.
- Connaître les principes des traitements des diarrhées infectieuses.
- Connaître les principes de prévention de la toxi-infection alimentaire et savoir la diagnostiquer.
- Connaître les principes de la conduite à tenir en cas de toxi-infection alimentaire familiale ou collective.

N° 177. Prescription et surveillance des anti-infectieux chez l'enfant (*voir item 330*)

- Prescrire et surveiller un traitement anti-infectieux.

Antibiotiques

- Évaluer la pertinence d'une prescription d'antibiotiques.
- Exposer les enjeux d'une utilisation des antibiotiques non conforme aux recommandations de bonne pratique clinique.
- Préciser les critères de choix d'une antibiothérapie probabiliste.
- Connaître les principales indications thérapeutiques et les principaux effets indésirables d'au moins un représentant des familles d'antibiotiques suivantes : pénicillines du groupe G ou V, pénicillines du groupe A ; associations comportant un inhibiteur des bêta-lactamases ; pénicillines du groupe M ; céphalosporines de seconde et troisième générations ; macrolides, lincosamides, aminosides ; cotrimoxazole, quinolones ; les glycopeptides et les pénèmes.
- Analyser les causes d'échec d'une antibiothérapie ; savoir réévaluer une antibiothérapie.

Antiviraux

- Connaître les principales molécules antivirales anti Herpesviridae.
- Connaître les principales indications et modalités d'utilisation des antiviraux au cours de la grippe.
- Connaître les classes d'antirétroviraux disponibles et leurs principaux effets indésirables.

Antiparasitaires

- Connaître les principales molécules antiparasitaires et leurs indications.

Antifongiques

- Connaître les principales molécules antifongiques, leurs indications et modalités d'utilisation.

Bon usage des anti-infectieux

- Connaître les principales situations cliniques nécessitant une documentation microbiologique.
- Connaître l'impact écologique des anti-infectieux et les facteurs d'émergence de la résistance aux anti-infectieux.
- Connaître les principales situations cliniques en infectiologie ne relevant pas d'une prescription d'anti-infectieux.
- Connaître les recommandations de prise en charge des patients porteurs ou susceptibles de porter des bactéries hautement résistantes.
- Préciser les critères de choix de l'antibioprophylaxie dans le cadre chirurgical.
- Connaître l'organisation de la lutte contre les infections associées aux soins dont la surveillance des infections du site opératoire.
- Expliquer les mesures de prévention des principales infections associées aux soins (*voir item 4*).

N° 186. Hypersensibilités et allergies chez l'enfant : aspects physiopathologiques, épidémiologiques, diagnostiques et principes de traitement.

- Expliquer la physiopathologie des réactions d'hypersensibilité : allergique et non allergique.
- Expliquer l'épidémiologie, les facteurs favorisants et l'évolution des principales hypersensibilités de l'enfant et de l'adulte : alimentaire, respiratoire, cutanée, médicamenteuse et per-anesthésique, venins d'hyménoptères.
- Expliquer les principales manifestations cliniques et biologiques et argumenter les procédures diagnostiques.

- Argumenter les principes du traitement et de la surveillance au long cours d'un sujet hypersensible, en tenant compte des aspects psychologiques.

N° 187. Hypersensibilités et allergies cutanéomuqueuses chez l'enfant. Urticaire, dermatites atopique et de contact, conjonctivite allergique.

- Expliquer la physiopathologie de l'urticaire et des dermatites atopique et de contact.
- Diagnostiquer une hypersensibilité cutanéomuqueuse aiguë et/ou chronique chez l'enfant et chez l'adulte.
- Connaître les grands principes de la prise en charge.
- Identifier le caractère professionnel d'une dermatose allergique : démarche diagnostique étiologique, éviction du risque.

N° 188. Hypersensibilité et allergies respiratoires chez l'enfant. Asthme, rhinite.

- Expliquer la physiopathologie de l'asthme et de la rhinite.
- Diagnostiquer une hypersensibilité respiratoire chez l'enfant et chez l'adulte.
- Diagnostiquer un asthme de l'enfant et de l'adulte.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- Connaître les grands principes thérapeutiques de fond de la maladie asthmatique.
- Identifier le caractère professionnel d'une allergie respiratoire : démarche diagnostique étiologique, éviction du risque.

N° 203. Dyspnée aiguë et chronique de l'enfant.

- Diagnostiquer une dyspnée aiguë chez l'enfant.
- Diagnostiquer une dyspnée chronique.

N° 204. Toux chez l'enfant et chez l'adulte (*avec le traitement*).

- Devant une toux aiguë ou chronique chez l'enfant ou chez l'adulte, argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Traitement symptomatique de la toux.

N° 207. Opacités et masses intra-thoraciques chez l'enfant.

- Diagnostiquer une opacité ou une masse intra-thoracique.
- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.

N° 212. Hémogramme chez l'enfant : indications et interprétation.

- Argumenter les principales indications de l'hémogramme, discuter l'interprétation des résultats et justifier la démarche diagnostique si nécessaire.

N° 213. Anémie chez l'enfant.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.
- Apprécier la gravité d'une anémie.
- Connaître les urgences liées à l'anémie et les signes de gravité (*terrain, rapidité d'installation et profondeur*).

N° 214. Thrombopénie chez l'enfant.

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.

N° 215. Purpuras chez l'enfant.

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.

N° 219. Pathologie du fer chez l'enfant.

- Diagnostiquer une carence ou une surcharge en fer.
- Connaître les principes du traitement de la carence martiale chez l'adulte et l'enfant.
- Connaître les principes du traitement d'une surcharge en fer.

N° 220. Adénopathie superficielle de l'enfant.

- Devant une ou des adénopathies superficielles, argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.

N° 224. Hypertension artérielle de l'enfant.

- Expliquer l'épidémiologie, les principales causes et l'histoire naturelle de l'hypertension artérielle de l'adulte.
- Réaliser le bilan initial d'une hypertension artérielle de l'adulte.
- Reconnaître une urgence hypertensive et une HTA maligne.
- Connaître la stratégie du traitement médicamenteux de l'HTA (*voir item 330*).

N° 238. Souffle cardiaque chez l'enfant.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.

N° 240. Hypoglycémie chez l'enfant.

- Diagnostiquer une hypoglycémie.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 243. Hypothyroïdie.

- Diagnostiquer une hypothyroïdie chez le nouveau-né, l'enfant.
- Connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.

N° 245. Insuffisance surrénale chez l'enfant.

- Diagnostiquer une insuffisance surrénale aiguë et une insuffisance surrénale chronique.
- Identifier les situations d'urgence.

N° 247. Diabète sucré de types 1 et 2 de l'enfant. Complications.

- Diagnostiquer un diabète chez l'enfant et l'adulte.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- Argumenter l'attitude thérapeutique nutritionnelle et médicamenteuse (*voir item 330*).

- Décrire les principes de la prise en charge au long cours.

N° 248. Prévention primaire par la nutrition chez l'enfant.

- Connaître les effets de l'alimentation et de l'activité physique sur la santé des populations.
- Argumenter la promotion d'une alimentation équilibrée (*définition, modalités, soutien motivationnel*).
- Expliquer les différents types d'activité physique, les évaluer.

N° 249. Modifications thérapeutiques du mode de vie (*alimentation et activité physique*) chez l'enfant.

- Évaluer le comportement alimentaire et diagnostiquer ses différents troubles.
- Argumenter les bénéfices et les effets cliniques de la pratique de l'activité physique.
- Identifier les freins au changement de comportement.
- Savoir prescrire et conseiller en diététique.
- Promouvoir l'activité physique chez le sujet malade (*démarche, orientations*).

N° 250. Dénutrition chez l'enfant.

- Diagnostiquer une dénutrition dans les différentes populations de patients.
- Identifier les sujets à risque de dénutrition.
- Prescrire un soutien nutritionnel de premier recours.

N° 251. Amaigrissement à tous les âges.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.

N° 253. Obésité de l'enfant (*voir item 71*).

- Diagnostiquer une obésité de l'enfant.
- Connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.

N° 256. Aptitude au sport chez l'enfant ; besoins nutritionnels chez le sportif (*voir item 80*).

- Conduire un examen médical d'aptitude au sport.
- Exposer les bénéfices et les inconvénients de la pratique sportive chez l'enfant et l'adulte.
- Exposer les besoins nutritionnels chez le sportif enfant et le sportif adulte.
- Argumenter les précautions et contre-indications à la pratique sportive intensive.

N° 259. Protéinurie et syndrome néphrotique de chez l'enfant.

- Devant la découverte d'une protéinurie, argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Devant un syndrome néphrotique chez l'enfant ou chez l'adulte, argumenter les hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents ; argumenter les principes du traitement symptomatique et de la surveillance du syndrome néphrotique et de ses complications.

N° 264. Insuffisance rénale chronique chez l'enfant.

- Définir le stade d'une maladie rénale chronique.
- Connaître les facteurs de progression des maladies rénales chroniques et les mesures thérapeutiques adaptées.
- Diagnostiquer les complications des maladies rénales chroniques et connaître le principe de leur

traitement.

- Connaître les modalités des traitements de suppléance de l'insuffisance rénale terminale.

N° 269. Douleurs abdominales aiguës chez l'enfant.

- Diagnostiquer une douleur abdominale aiguë chez l'enfant et chez l'adulte.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 271. Reflux gastro-œsophagien chez le nourrisson, chez l'enfant. Hernie hiatale.

- Diagnostiquer un reflux gastro-œsophagien et une hernie hiatale aux différents âges.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 274. Vomissements du nourrisson, de l'enfant.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Connaître les principes de la prise en charge médicamenteuse (*indication/non indication*) et non médicamenteuse.

N° 277. Ictère de l'enfant.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.
- Connaître les principes de la prise en charge d'un ictère du nouveau-né.

N° 283. Constipation chez l'enfant.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 285. Diarrhée chronique chez l'enfant.

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Connaître les principes du traitement de la maladie cœliaque.

N° 286. Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson, l'enfant.

- Diagnostiquer une diarrhée aiguë chez le nourrisson, l'enfant.
- Diagnostiquer un état de déshydratation chez le nourrisson, l'enfant.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 289. Hernie pariétale chez l'enfant.

- Diagnostiquer une hernie inguinale de l'enfant et de l'adulte.
- Connaître les principes du traitement.

N° 345. Malaise grave du nourrisson et mort inattendue du nourrisson.

- Diagnostiquer un malaise grave du nourrisson.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge pré-hospitalière et hospitalière.
- Expliquer la définition de la mort inattendue du nourrisson, son épidémiologie, les facteurs de risque et de prévention.

N° 346. Convulsions chez le nourrisson et chez l'enfant.

- Diagnostiquer une convulsion chez le nourrisson et chez l'enfant.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge pré-hospitalière et hospitalière (*posologies*).

N° 354. Syndrome occlusif de l'enfant.

- Diagnostiquer un syndrome occlusif.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 356. Appendicite de l'enfant.

- Diagnostiquer une appendicite chez l'enfant.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 357. Péritonite aiguë chez l'enfant.

- Diagnostiquer une péritonite aiguë.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 352. Risque et conduite suicidaires chez l'enfant et l'adolescent : identification et prise en charge.

- Détecter les situations à risque suicidaire chez l'enfant, chez l'adolescent et chez l'adulte.
- Argumenter les principes de la prévention et de la prise en charge.

N° 359. Détresse et insuffisance respiratoire aiguë du nourrisson, de l'enfant.

- Diagnostiquer un corps étranger du carrefour aéro-digestif et des voies aériennes.
- Diagnostiquer une détresse respiratoire aiguë du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte.
- Diagnostiquer une insuffisance respiratoire aiguë.
- Identifier les situations d'urgences et planifier leur prise en charge pré hospitalière et hospitalière.

N° 364. Fractures chez l'enfant : particularités épidémiologiques, diagnostiques et thérapeutiques.

- Connaître le diagnostic les complications et les principes du traitement des fractures de l'enfant.
- Connaître les caractères spécifiques et les complications des fractures du coude et de la cheville de l'enfant et de l'adolescent.

MM2

UE3 MATURATION - VULNÉRABILITÉ - SANTÉ MENTALE CONDUITES ADDICTIVES

• OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'étudiant doit connaître les aspects normaux et pathologiques de la croissance humaine et du développement psychologique. Il doit être capable d'identifier et de savoir prendre en charge les comportements qui témoignent d'une fragilité de l'individu, en particulier à certaines périodes de la vie, afin de prévenir et dépister le passage à des conditions désocialisantes ou pathologiques. L'étudiant doit connaître les aspects sémiologiques des différents troubles psychiatriques, les approches nosographiques actuelles (classification des troubles psychiatriques) et les modalités générales de prise en charge à tous les stades de ces troubles.

L'étudiant doit connaître les caractéristiques principales 1/ de l'addiction au tabac, à l'alcool, et aux médicaments psychotropes (benzodiazépines et apparentés) ; 2/ de l'addiction au cannabis, aux opiacés, à la cocaïne ainsi qu'aux autres substances psycho-actives illicites (amphétamines, drogues de synthèse incluant GBL/GHB, cathinones de synthèse, cannabinoïdes de synthèse) 3/ des addictions comportementales et 4/ des conduites dopantes.

• OBJECTIFS TERMINAUX

N° 58. Sexualité normale et ses troubles.

- Identifier les principaux troubles de la sexualité.
- Dépister une affection organique en présence d'un trouble sexuel.
- Savoir aborder la question de la sexualité au cours d'une consultation.

N° 59. Sujets en situation de précarité.

- Connaître les facteurs de risque.
- Évaluer la situation de précarité, définir les différents types et niveaux de précarité.
- Connaître les morbidités les plus fréquemment rencontrées et leurs particularités.
- Évaluer la situation médicale, psychologique et sociale d'un sujet en situation de précarité.
- Connaître les dispositifs médico-sociaux adaptés.

N° 60. Connaître les facteurs de risque, prévention, dépistage des troubles psychiques de l'enfant à la personne âgée. Connaître les différents types de prévention.

N° 61. Connaître les bases des classifications des troubles mentaux de l'enfant à la personne âgée.

N° 62. Décrire l'organisation de l'offre de soins en psychiatrie, de l'enfant à la personne âgée.

N° 63. Trouble schizophrénique.

- Diagnostiquer un trouble schizophrénique.
- Argumenter l'attitude thérapeutique.

N° 64. Trouble bipolaire.

- Diagnostiquer un trouble bipolaire.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 65. Trouble délirant persistant.

- Diagnostiquer un trouble délirant persistant.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 66. Diagnostiquer : un trouble dépressif, un trouble anxieux généralisé, un trouble panique, un trouble phobique, un trouble obsessionnel compulsif, un état de stress post-traumatique, un trouble de l'adaptation (de l'enfant à la personne âgée), un trouble de la personnalité.

- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 67. Troubles envahissants du développement (*voir items 118, 121, 122, 138*).

- Identifier les troubles envahissants du développement et connaître les principes de la prise en charge.
- Diagnostiquer un syndrome autistique (*de la toute petite enfance au début de l'âge adulte*).

N° 68. Troubles du comportement de l'adolescent.

- Expliquer les caractéristiques comportementales et psychosociales de l'adolescent normal.
- Connaître les troubles du comportement de l'adolescent.

N° 69. Troubles psychiques de la grossesse et du post-partum.

- Connaître les facteurs de risque prédisposant à un trouble psychique de la grossesse ou du post-partum.

N° 70. Troubles psychiques du sujet âgé.

- Connaître les principaux troubles psychiques du sujet âgé en tenant compte des particularités épidémiologiques.
- Connaître les principes de la prise en charge des principaux troubles psychiques du sujet âgé.

N° 71. Troubles des conduites alimentaires chez l'adolescent et l'adulte (*voir item 253*).

- Diagnostiquer les troubles des conduites alimentaires chez l'adolescent et l'adulte.
- Connaître les principales anomalies métaboliques associées à ces désordres et leur prise en charge en aigu.

N° 72. Troubles à symptomatologie somatique et apparentés à tous les âges.

- Diagnostiquer un trouble à symptomatologie somatique et apparenté.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 73. Différents types de techniques psychothérapeutiques.

- Expliquer les principaux contextes théoriques, les principes de base.

N° 74. Prescription et surveillance des psychotropes (*voir item 330*).

- Connaître la définition et les principales classes de psychotropes.
- Connaître les modalités de prescription et de surveillance d'un médicament appartenant aux principales classes de psychotropes.

N° 75. Addiction au tabac.

- Repérer, diagnostiquer, évaluer le retentissement d'une addiction au tabac.
- Connaître les traitements de la dépendance au tabac (pharmacologiques et non pharmacologiques)
- Indications et principes du sevrage thérapeutique.

N° 76. Addiction à l'alcool.

- Repérer, diagnostiquer, évaluer le retentissement d'une addiction à l'alcool.
- Expliquer les indications et principes du sevrage thérapeutique.
- Indications et principes du sevrage thérapeutique.

N° 77. Addiction aux médicaments psychotropes (benzodiazépines et apparentés) (*voir item 322*).

- Repérer, diagnostiquer, évaluer le retentissement d'une addiction aux médicaments psychotropes (benzodiazépines et apparentés).
- Connaître les modalités de prévention de la pharmacodépendance.
- Indications et principes du sevrage thérapeutique.

N° 78. Addiction au cannabis, à la cocaïne, aux amphétamines, aux opiacés, aux drogues de synthèse (*voir item 322*).

- Repérer, diagnostiquer, évaluer le retentissement d'une addiction au cannabis, à la cocaïne, aux amphétamines, aux opiacés, aux drogues de synthèse.
- Connaître les principes de prise en charge (sevrage thérapeutique, prévention de la rechute, réduction des risques). Connaître les principes généraux de la prise en charge.

N° 79. Addictions comportementales.

- Connaître les principaux types d'addictions comportementales (jeu de hasard et d'argent, sexe, internet, achats, exercice physique) et les principes de leur prise en charge.

N° 80. Dopage et conduites dopantes (*voir item 256*).

- Savoir distinguer le dopage et les conduites dopantes.
- Connaître les principales substances utilisées à des fins de dopage dans la pratique du sport.
- Connaître les circonstances du dépistage, la prise en charge médicale de l'utilisateur.
- Connaître les principes, règles, méthodes, et organisations de la lutte contre le dopage.

N° 330. Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant, hors anti-infectieux. Connaître le bon usage des principales classes thérapeutiques.

- Psychotropes (*voir item 74*).

MM2

UE6

MALADIES TRANSMISSIBLES RISQUES SANITAIRES

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'étudiant doit connaître les principaux mécanismes moléculaires et cellulaires des infections bactériennes, virales et fongiques, les principales maladies transmissibles, leur prévention, leur traitement, la prise en charge des sujets contacts et formuler des recommandations précises d'hygiène pour limiter le risque d'infection associée aux soins. L'étudiant doit connaître les principaux risques sanitaires (produits de santé, agents biologiques, agents physiques - rayonnements, agents chimiques, bioterrorisme) ;

Il doit connaître les bases de l'analyse de risque (voir item 4) ainsi que l'organisation de la sécurité sanitaire en général (dont toxicovigilance) et en matière de produits destinés à l'homme. L'étudiant doit comprendre l'influence de l'environnement et du milieu de travail sur la santé et connaître l'organisation de la santé au travail.

2. OBJECTIFS TERMINAUX

N° 145. Surveillance des maladies infectieuses transmissibles.

- Décrire les modes de transmission des agents infectieux à l'homme.
- Définir les termes suivants en les appliquant aux maladies infectieuses : prévalence, incidence, taux d'attaque, sensibilité, spécificité, valeurs prédictives positive et négative.
- Nommer les sources d'information précisant la liste des maladies infectieuses à déclaration obligatoire, et la liste de celles nécessitant des mesures d'éviction.
- Déclarer une maladie transmissible.

N° 146. Vaccinations.

- Connaître les différents types de vaccins et les modalités d'administration.
- Connaître le calendrier vaccinal pour la population générale.
- Savoir programmer un rattrapage vaccinal.
- Adapter l'indication des vaccinations en fonction du risque individuel et collectif.
- Connaître les contre-indications et les principaux effets indésirables des vaccins.
- Argumenter la balance bénéfiques/risques des principaux vaccins.

N° 147. Fièvre aiguë chez l'enfant et l'adulte.

- Diagnostiquer la cause. Conduire le diagnostic étiologique d'une fièvre aiguë.
- Connaître les indications et les modalités du traitement symptomatique d'une fièvre aiguë.
- Identifier les situations d'urgence et celles imposant l'hospitalisation d'un patient fébrile.

N° 148. Infections naso-sinusiennes de l'adulte et de l'enfant.

- Connaître les différentes formes de sinusite et les explorations éventuellement nécessaires pour en étayer le diagnostic.
- Connaître les arguments cliniques permettant de distinguer une sinusite maxillaire aiguë, d'une rhinite ou d'une rhinopharyngite.
- Prescrire le traitement approprié, antibiotique et/ou symptomatique, à un patient présentant une sinusite maxillaire aiguë, une rhinite, une rhinopharyngite.
- Diagnostiquer et connaître les complications et les principes du traitement d'une ethmoïdite aiguë du nourrisson et de l'enfant.

N° 149. Angines de l'adulte et de l'enfant et rhinopharyngites de l'enfant.

- Connaître des principales formes cliniques des angines, leurs agents étiologiques et leurs complications.
- Connaître l'utilisation appropriée du test de diagnostic rapide (TDR).
- Connaître le traitement approprié, antibiotique et/ou symptomatique, d'un patient présentant une angine ou une rhinopharyngite.

N° 150. Otites infectieuses de l'adulte et de l'enfant.

- Connaître les agents infectieux responsables de l'otite moyenne aiguë (OMA) et leur profil de sensibilité.
- Connaître les éléments diagnostiques et la stratégie de prise en charge d'une OMA

purulente, d'une otite externe, d'une otite sérumuqueuse.

- Connaître le traitement approprié, antibiotique et/ou symptomatique, d'un patient présentant une OMA purulente en première intention et en cas d'échec.

N° 151. Méningites, méningoencéphalites, abcès cérébral chez l'adulte et l'enfant

- Connaître l'épidémiologie des méningites et encéphalites chez l'adulte et l'enfant.
- Diagnostiquer un purpura fulminans (*voir item 332*), une méningite, une méningoencéphalite.
- Connaître les principaux agents infectieux responsables de méningites, de méningoencéphalites, d'abcès cérébraux.
- Connaître la conduite à tenir dont le traitement en urgence face à un purpura fulminans, une suspicion de méningite ou de méningoencéphalite, au domicile, au cabinet médical et aux urgences hospitalières.
- Hiérarchiser les examens complémentaires en cas de suspicion de méningite, de méningoencéphalite.
- Interpréter le résultat d'un examen de liquide céphalorachidien.
- Connaître le traitement de première intention d'une méningite communautaire présumée bactérienne.
- Connaître les recommandations de la prophylaxie des infections à méningocoque dans l'entourage d'un cas de méningite à méningocoque.

N° 152. Endocardite infectieuse.

- Diagnostiquer une endocardite infectieuse.
- Connaître les portes d'entrées et les agents infectieux les plus fréquemment en cause.
- Connaître les grands principes du traitement médical et chirurgical.
- Connaître la prévention des endocardites infectieuses.

N° 153. Surveillance des porteurs de valve et prothèses vasculaires.

- Connaître les risques infectieux ou non, inhérents aux valves, prothèses valvulaires et aux prothèses vasculaires et les mesures préventives correspondantes.
- Savoir évoquer une infection sur valve, prothèse valvulaire ou vasculaire.

N° 154. Infections broncho-pulmonaires communautaires de l'adulte et de l'enfant.

- Connaître la prévalence et les agents infectieux.
- Diagnostiquer les complications et connaître les critères d'hospitalisation ainsi que les traitements des bronchites aiguës, des bronchiolites, des exacerbations de BPCO et des pneumonies communautaires.
- Connaître le traitement de la pneumonie à pneumocoque.

N° 155. Infections cutanéomuqueuses et des phanères, bactériennes et mycosiques de l'adulte et de l'enfant.

- Diagnostiquer un impétigo, une folliculite, un furoncle, une dermo-hypodermite bactérienne (*DHB*) et ses signes de gravité.
- Connaître les principes du traitement de l'impétigo, de la folliculite, du furoncle, de la DHB.
- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement des infections cutanéomuqueuses et des phanères (*onychomycose*) à *Candida*, et cutanée à *Malassezia*.
- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement des infections à dermatophytes de la peau glabre, des plis et des phanères (*teignes, onychomycose*).

N° 156. Infections ostéo articulaires (IOA) de l'enfant et de l'adulte.

- Connaître les principaux agents infectieux responsables des IOA selon l'âge, le terrain et leur profil de résistance.
- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement d'une arthrite avec ou sans matériel, d'une ostéite avec ou sans matériel.
- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement d'une infection osseuse sur pied diabétique.

N° 157. Septicémie/Bactériémie/Fongémie de l'adulte et de l'enfant.

- Connaître la définition des termes suivants : bactériémie, syndrome de réponse inflammatoire systémique (SRIS).
- Connaître les portes d'entrée et les localisations secondaires les plus fréquentes des septicémies/bactériémies/fongémies.
- Connaître l'indication des hémocultures et l'interprétation des résultats.
- Connaître les principes de la prise en charge d'une septicémie/bactériémie/fongémie (*choix de l'antibio- thérapie, traitement de la porte d'entrée*).

N° 158. Sepsis et choc septique de l'enfant et de l'adulte.

- Connaître la définition des termes suivants : sepsis et choc septique.
- Savoir évoquer un état de choc septique chez l'enfant et l'adulte.
- Connaître les bases de la prise en charge d'un choc septique chez l'adulte et l'enfant (*voir item 332*).

N° 159. Tuberculose de l'adulte et de l'enfant.

- Connaître les populations à risque de tuberculose et l'épidémiologie de la résistance du BK.
- Connaître les indications et savoir interpréter une IDR à la tuberculine, un test interféron gamma.
- Diagnostiquer une primo infection tuberculeuse, une tuberculose dans ses différentes localisations et chez l'immunodéprimé.
- Connaître les principes du traitement d'une tuberculose dans ses différentes localisations, et de sa surveillance notamment de l'observance.
- Connaître les mesures de prévention à appliquer dans l'entourage d'un patient atteint de tuberculose.

N° 160. Tétanos.

- Connaître les signes cliniques et les mesures de prévention du tétanos.

N° 161. Infections urinaires de l'enfant et de l'adulte.

- Interpréter les résultats des bandelettes urinaires et des examens cyto bactériologiques des urines.
- Diagnostiquer et traiter une cystite aiguë.
- Connaître la conduite à tenir face à une cystite récidivante.
- Diagnostiquer et traiter une pyélonéphrite aiguë, identifier les situations nécessitant une hospitalisation.
- Diagnostiquer et traiter une prostatite aiguë, identifier les situations nécessitant une hospitalisation.

N° 163. Coqueluche.

- Diagnostiquer une coqueluche.
- Connaître l'attitude thérapeutique.
- Connaître les recommandations en termes de prévention de la coqueluche.

N° 164. Exanthèmes fébriles de l'enfant.

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Diagnostiquer une rougeole, une rubéole, un mégalérythème épidémique, un exanthème subit, une mono- nucléose infectieuse, une scarlatine, un syndrome de Kawasaki.
- Connaître les principes de la thérapeutique et du suivi du patient.
- Connaître la conduite à tenir vis-à-vis de l'entourage autour d'un diagnostic de rougeole, rubéole, scarlatine, et les risques chez la femme enceinte.

N° 165. Oreillons.

- Connaître les arguments en faveur du diagnostic d'oreillons et de ses différentes complications.

N° 166. Grippe.

- Diagnostiquer une grippe et les signes de complications.
- Connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.
- Connaître les modalités de prévention de la grippe.
- Connaître les sources d'information en cas d'épidémie ou de pandémie.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 167. Hépatites virales.

- Connaître les modes de transmission des différentes hépatites virales et les modalités de leur prévention.
- Prescrire et interpréter les examens sérologiques utiles au diagnostic.
- Connaître les grands principes du traitement et de la surveillance des hépatites chroniques B et C.
- Connaître les modalités de prévention.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 168. Infections à herpès virus du sujet immunocompétent.

- Diagnostiquer un herpès cutané et muqueux, une varicelle, un zona chez le sujet immunocompétent
- Connaître la conduite à tenir devant un herpès cutané et muqueux, une varicelle, un zona et leurs complications les plus fréquentes.
- Connaître les risques en cas d'infection chez la femme enceinte, le nouveau-né, le sujet atopique.

N° 169. Infections à VIH.

- Informer et conseiller en matière de prévention de la transmission du VIH.
- Connaître les situations justifiant la prescription d'une sérologie VIH.
- Interpréter les résultats d'une sérologie VIH et en annoncer le résultat.
- Reconnaître une primo infection par le VIH.
- Prévenir et reconnaître les principales complications infectieuses associées au VIH.
- Connaître et savoir dépister les principales complications non infectieuses associées au VIH.
- Connaître les grands principes du traitement antirétroviral, de son suivi et de son observance.
- Dépister une infection à VIH au cours de la grossesse et en organiser la prise en charge.

N° 170. Paludisme.

- Connaître les circonstances imposant la recherche d'un paludisme et les examens complémentaires permettant de confirmer le diagnostic et d'évaluer le retentissement.
- Connaître les critères de gravité, les principes de l'hospitalisation.

- Connaître le traitement et les principes de la surveillance d'un accès palustre.
- Connaître les principes de la prévention antivectorielle et de la protection médicamenteuse.
- Accéder aux sources d'information permettant la mise en œuvre des mesures de prophylaxie adaptées.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 171. Gale et pédiculose.

- Diagnostiquer et traiter une gale et une pédiculose.
- Connaître la conduite à tenir devant un cas contact et en cas d'épidémie.

N° 172. Parasitoses digestives : giardiose, amœbose, téniasis, oxyurose, anguillulose, cryptosporidiose.

- Diagnostiquer un téniasis, une ascariidiose, une oxyurose, une anguillulose, cryptosporidiose, une giardiose, une amœbose intestinale aiguë et un abcès amibien du foie.
- Connaître les principes du traitement de la giardiose, oxyurose, Taeniasis, anguillulose.

N° 173. Zoonoses.

- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement des principales zoonoses : brucellose, fièvre Q, toxoplasmose, maladie de Lyme, maladie des griffes du chat, pasteurellose, rickettsioses, tularémie, échinococcoses (*hydatidose*).
- Connaître et expliquer les mesures préventives contre la rage.

N° 174. Pathologie infectieuse chez les migrants adultes et enfants.

- Diagnostiquer les pathologies infectieuses les plus fréquentes rencontrées chez les migrants.
- Connaître les conseils d'hygiène et de prévention adaptés aux conditions de vie des migrants.

N° 175. Voyage en pays tropical de l'adulte et de l'enfant : conseils avant le départ, pathologies du retour : fièvre, diarrhée, manifestations cutanées.

- Connaître les conseils d'hygiène et de prévention adaptée, y compris la vaccination anti-amarile.
- Connaître les principales causes de fièvre, diarrhée et de manifestations cutanées au retour d'un pays tropical.

N° 176. Diarrhées infectieuses de l'adulte et de l'enfant.

- Connaître les principaux agents infectieux causes de diarrhées.
- Reconnaître les signes de gravité d'une diarrhée infectieuse.
- Connaître les indications et savoir interpréter les résultats d'un examen bactériologique, virologique et parasitologique des selles.
- Connaître les principes des traitements des diarrhées infectieuses.
- Connaître les principes de prévention de la toxi-infection alimentaire et savoir la diagnostiquer.
- Connaître les principes de la conduite à tenir en cas de toxi-infection alimentaire familiale ou collective.

N° 177. Prescription et surveillance des anti-infectieux chez l'adulte et l'enfant (voir item 330).

- Prescrire et surveiller un traitement anti-infectieux.

ANTIBIOTIQUES

- Évaluer la pertinence d'une prescription d'antibiotiques.
- Exposer les enjeux d'une utilisation des antibiotiques non conforme aux

- recommandations de bonne pratique clinique.
- Préciser les critères de choix d'une antibiothérapie probabiliste.
- Connaître les principales indications thérapeutiques et les principaux effets indésirables d'au moins un représentant des familles d'antibiotiques suivantes : pénicillines du groupe G ou V, pénicillines du groupe A ; associations comportant un inhibiteur des bêta-lactamases ; pénicillines du groupe M ; céphalosporines de seconde et troisième générations ; macrolides, lincosamides, aminosides ; cotrimoxazole, quinolones ; les glycopeptides et les pénèmes.
- Analyser les causes d'échec d'une antibiothérapie ; savoir réévaluer une antibiothérapie.

ANTIVIRAUX

- Connaître les principales molécules antivirales anti Herpesviridae.
- Connaître les principales indications et modalités d'utilisation des antiviraux au cours de la grippe.
- Connaître les classes d'antirétroviraux disponibles et leurs principaux effets indésirables.

ANTIPARASITAIRES

- Connaître les principales molécules antiparasitaires et leurs indications.

ANTIFONGIQUES

- Connaître les principales molécules antifongiques, leurs indications et modalités d'utilisation.

BON USAGE DES ANTI-INFECTIEUX

- Connaître les principales situations cliniques nécessitant une documentation microbiologique.
- Connaître l'impact écologique des anti-infectieux et les facteurs d'émergence de la résistance aux anti-infectieux.
- Connaître les principales situations cliniques en infectiologie ne relevant pas d'une prescription d'anti infectieux.
- Connaître les recommandations de prise en charge des patients porteurs ou susceptibles de porter des bactéries hautement résistantes.
- Préciser les critères de choix de l'antibioprophylaxie dans le cadre chirurgical.
- Connaître l'organisation de la lutte contre les infections associées aux soins dont la surveillance des infections du site opératoire ;
- Expliquer les mesures de prévention des principales infections associées aux soins (voir item 4).

N° 178. Risques émergents, bioterrorisme, maladies hautement transmissibles.

- Connaître les définitions des risques émergents pour la santé, des infections émergentes et du bio-terrorisme et leurs principaux agents.
- Connaître les sources d'information pour accéder aux procédures d'alerte.

N° 366. Exposition accidentelle aux liquides biologiques : conduite à tenir.

- Décrire la prise en charge immédiate d'une personne victime d'une exposition sexuelle ou d'une exposition accidentelle au sang (AES).
- Connaître la conduite à tenir et les principes du suivi face à un accident exposant aux risques de transmission du VIH, du VHB et du VHC.
- Connaître les principaux facteurs de prévention d'un AES en milieu de soin.

UE8a

MÉTABOLISME, ENDOCRINOLOGIE, HÉPATO-GASTRO- ENTÉROLOGIE

• OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'étudiant doit connaître les pathologies cardio-vasculaires, métaboliques et nutritionnelles, enjeux majeurs de santé publique, les principaux mécanismes physiopathologiques ainsi que les moyens de prévenir la survenue et les complications de ces pathologies.

Il doit être capable d'adopter la bonne démarche diagnostique et thérapeutique pour les principales affections, chez l'adulte et l'enfant, résultant des dysfonctionnements des tissus et organes régissant les équilibres énergétiques, métaboliques et hydroélectrolytiques

• OBJECTIFS TERMINAUX

N° 223. Dyslipidémies.

- Diagnostiquer les principales dyslipidémies primitives et secondaires.
- Connaître les recommandations pour la prise en charge des dyslipidémies (voir item 330).

N° 240. Hypoglycémie chez l'adulte et l'enfant.

- Diagnostiquer une hypoglycémie.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 241. Goitre, nodules thyroïdiens et cancers thyroïdiens.

- Diagnostic des goitres et nodules thyroïdiens.
- Connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.

N° 242. Hyperthyroïdie.

- Diagnostiquer une hyperthyroïdie.

N° 243. Hypothyroïdie.

- Diagnostiquer une hypothyroïdie chez le nouveau-né, l'enfant et l'adulte.
- Connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.

N° 244. Adénome hypophysaire.

- Diagnostiquer un adénome hypophysaire.

N° 245. Insuffisance surrénale chez l'adulte et l'enfant.

- Diagnostiquer une insuffisance surrénale aiguë et une insuffisance surrénale chronique.
- Identifier les situations d'urgence.

N° 246. Gynécomastie.

- Diagnostiquer une gynécomastie.

N° 247. Diabète sucré de types 1 et 2 de l'enfant et de l'adulte. Complications.

- Diagnostiquer un diabète chez l'enfant et l'adulte.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- Argumenter l'attitude thérapeutique nutritionnelle et médicamenteuse (*voir item 330*).
- Décrire les principes de la prise en charge au long cours.

N° 248. Prévention primaire par la nutrition chez l'adulte et chez l'enfant.

- Connaître les effets de l'alimentation et de l'activité physique sur la santé des populations.
- Argumenter la promotion d'une alimentation équilibrée (*définition, modalités, soutien motivationnel*).
- Expliquer les différents types d'activité physique, les évaluer.

N° 249. Modifications thérapeutiques du mode de vie (alimentation et activité physique) chez l'adulte et l'enfant.

- Évaluer le comportement alimentaire et diagnostiquer ses différents troubles.
- Argumenter les bénéfices et les effets cliniques de la pratique de l'activité physique.
- Identifier les freins au changement de comportement.
- Savoir prescrire et conseiller en diététique.
- Promouvoir l'activité physique chez le sujet malade (*démarche, orientations*).

N° 250. Dénutrition chez l'adulte et l'enfant.

- Diagnostiquer une dénutrition dans les différentes populations de patients.
- Identifier les sujets à risque de dénutrition.
- Prescrire un soutien nutritionnel de premier recours.

N° 251. Amaigrissement à tous les âges.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.

N° 253. Obésité de l'enfant et de l'adulte (*voir item 71*).

- Diagnostiquer une obésité de l'enfant et de l'adulte.
- Connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.

N° 256. Aptitude au sport chez l'adulte et l'enfant ; besoins nutritionnels chez le sportif (*voir item 80*).

- Conduire un examen médical d'aptitude au sport.
- Exposer les bénéfices et les inconvénients de la pratique sportive chez l'enfant et l'adulte.
- Exposer les besoins nutritionnels chez le sportif enfant et le sportif adulte.
- Argumenter les précautions et contre-indications à la pratique sportive intensive.

N° 268. Hypercalcémie.

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 269. Douleurs abdominales aiguës chez l'enfant et chez l'adulte.

- Diagnostiquer une douleur abdominale aiguë chez l'enfant et chez l'adulte.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 271. Reflux gastro-œsophagien chez le nourrisson, chez l'enfant et chez l'adulte. Hernie hiatale.

- Diagnostiquer un reflux gastro-œsophagien et une hernie hiatale aux différents âges.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 272. Ulcère gastrique et duodéal. Gastrite.

- Diagnostiquer un ulcère gastrique, un ulcère duodéal, une gastrite.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 273. Dysphagie.

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.

N° 274. Vomissements du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Connaître les principes de la prise en charge médicamenteuse (*indication/non indication*) et non médicamenteuse.

N° 276. Hépatomégalie et masse abdominale.

- Devant une hépatomégalie, une masse abdominale, ou la découverte de nodules hépatiques, argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.

N° 277. Lithiase biliaire et complications.

- Diagnostiquer une lithiase biliaire et ses complications.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- Connaître les principes du traitement de la lithiase biliaire et de ses complications.

N° 278. Ictère de l'adulte et de l'enfant.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.
- Connaître les situations d'urgence devant un ictère de l'adulte.

N° 279. Cirrhose et complications.

- Diagnostiquer une cirrhose.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- Connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.

N° 280. Ascite.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.

N° 281. Pancréatite chronique.

- Diagnostiquer une pancréatite chronique.

N° 282. Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI) chez l'adulte.

- Diagnostiquer une maladie de Crohn et une recto-colite hémorragique.
- Connaître les principales complications des MICI.

N° 283. Constipation chez l'enfant et l'adulte.

- Connaître les principales hypothèses diagnostiques et les examens complémentaires pertinents.
- Connaître les principes de la prise en charge.

N° 284. Colopathie fonctionnelle.

- Diagnostiquer une colopathie fonctionnelle.
- Connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.

N° 285. Diarrhée chronique chez l'adulte et l'enfant.

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Connaître les principes du traitement de la maladie cœliaque.

N° 286. Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte.

- Diagnostiquer une diarrhée aiguë chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte.
- Diagnostiquer un état de déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 287. Diverticulose colique et diverticulite aiguë du sigmoïde.

- Diagnostiquer une diverticulose colique et une sigmoïdite.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- Connaître les principes du traitement.

N° 288. Pathologie hémorroïdaire.

- Diagnostiquer une pathologie hémorroïdaire.
- Connaître les grands principes de la prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse.

N° 289. Hernie pariétale chez l'enfant et l'adulte.

- Diagnostiquer une hernie inguinale de l'enfant et de l'adulte.
- Connaître les principes du traitement.

N° 330. Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant, hors anti-infectieux. Connaître le bon usage des principales classes thérapeutiques.

- Hypolipémiants et médicaments du diabète (*voir items 223, 247*).

N° 354. Syndrome occlusif de l'enfant et de l'adulte.

- Diagnostiquer un syndrome occlusif.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 355. Hémorragie digestive.

- Diagnostiquer une hémorragie digestive.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge pré-hospitalière et hospitalière.

N° 356. Appendicite de l'enfant et de l'adulte.

- Diagnostiquer une appendicite chez l'enfant et chez l'adulte.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 357. Péritonite aiguë chez l'enfant et chez l'adulte.

- Diagnostiquer une péritonite aiguë.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 358. Pancréatite aiguë.

- Diagnostiquer une pancréatite aiguë.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

MM2

UE9

CANCÉROLOGIE – ONCOLOGIE – HÉMATOLOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'étudiant doit connaître les stratégies de prévention, de dépistage, de diagnostic des principales tumeurs bénignes et malignes.

2. OBJECTIFS TERMINAUX

N° 290. Épidémiologie, facteurs de risque, prévention et dépistage des cancers.

- Décrire l'épidémiologie des cancers les plus fréquents (*sein, colon-rectum, poumon, prostate*). Incidence, prévalence, mortalité.
- Connaître et hiérarchiser les facteurs de risque de ces cancers.
- Expliquer les principes de prévention primaire et secondaire.
- Connaître les principes du dépistage du cancer (*sein, colon-rectum, col utérin*).

N° 291. Cancer : cancérogénèse, oncogénétique.

- Décrire l'histoire naturelle du cancer.
- Connaître les implications cliniques des données d'oncogénétique constitutionnelle et somatique.
- Décrire les principales étiologies professionnelles des cancers et expliquer les principes de dépistage des cancers professionnels.

N° 292. Diagnostic des cancers : signes d'appel et investigations para-cliniques ; caractérisation du stade; pronostic.

- Décrire les principes du raisonnement diagnostique en cancérologie.
- Expliquer les bases des classifications qui ont une incidence pronostique.
- Connaître les principaux marqueurs diagnostiques et prédictifs des cancers.
- Les classifications de stade par cancer ne sont pas à connaître.

N° 293. Le médecin préleveur de cellules et/ou de tissus pour des examens d'Anatomie et Cytologie Pathologiques :

- Connaître les principes de réalisation, transmission et utilisation des prélèvements à visée sanitaire et de recherche.

N° 294. Traitement des cancers : principales modalités, classes thérapeutiques et leurs complications majeures. La décision thérapeutique pluridisciplinaire et l'information du malade.

- Décrire les principes et risques des traitements en cancérologie (*voir item 330*).
- Justifier l'utilité d'une concertation pluridisciplinaire.
- Connaître les objectifs du dispositif d'annonce et de la mise en place d'un programme personnalisé des soins.

N° 295. Prise en charge et accompagnement d'un malade atteint de cancer à tous les stades de la maladie dont le stade de soins palliatifs en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques. Traitements symptomatiques. Modalités de surveillance.

- Expliquer les principes de la prise en charge globale du malade à tous les stades de la maladie en tenant compte des problèmes psychologiques, éthiques et sociaux.
- Comprendre et intégrer la notion de discussion collégiale pour les prises de décision en situation de complexité et de limite des savoirs.

N° 296. Agranulocytose médicamenteuse : conduite à tenir.

- Diagnostiquer une agranulocytose médicamenteuse.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 297. Cancer de l'enfant : particularités épidémiologiques, diagnostiques et thérapeutiques.

- Expliquer les particularités épidémiologiques et diagnostiques des principaux cancers de l'enfant.

N° 298. Tumeurs de la cavité buccale, naso-sinusiennes et du cavum, et des voies aérodigestives supérieures.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur de la cavité buccale, naso-sinusienne ou du cavum, ou des voies aérodigestives supérieures.

N° 299. Tumeurs intracrâniennes.

- Diagnostiquer une tumeur intracrânienne.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

N° 300. Tumeurs du col utérin, tumeur du corps utérin.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur du col utérin et du corps utérin.

N° 301. Tumeurs du colon et du rectum.

- Diagnostiquer une tumeur du colon et une tumeur du rectum.

N° 302. Tumeurs cutanées, épithéliales et mélaniques.

- Diagnostiquer une tumeur cutanée, épithéliale ou mélanique.

N° 303. Tumeurs de l'estomac.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur de l'estomac.

N° 304. Tumeurs du foie, primitives et secondaires.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur du foie primitive et secondaire.

N° 305. Tumeurs de l'œsophage.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur de l'œsophage.

N° 306. Tumeurs de l'ovaire.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur de l'ovaire.

N° 307. Tumeurs des os primitives et secondaires.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur des os primitive et secondaire.

N° 308. Tumeurs du pancréas.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur du pancréas.

N° 309. Tumeurs du poumon, primitives et secondaires.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur du poumon primitive et secondaire.

N° 310. Tumeurs de la prostate.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur maligne de la prostate.

N° 311. Tumeurs du rein de l'adulte.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur du rein.

N° 312. Tumeurs du sein.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur du sein.

N° 313. Tumeurs du testicule.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur du testicule.

N° 314. Tumeurs vésicales.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une tumeur vésicale.

N° 315. Leucémies aiguës.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une leucémie aiguë (hors classification).

N° 316. Syndromes myélodysplasiques.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une myélodysplasie.

N° 317. Syndromes myéloprolifératifs.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une maladie de Vaquez, une thrombocytémie primitive, une leucémie myéloïde chronique.

N° 318. Leucémies lymphoïdes chroniques.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'une leucémie lymphoïde chronique.

N° 319. Lymphomes malins.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'un lymphome malin.

N° 320. Myélome multiple des os.

- Éléments cliniques et de diagnostic d'un myélome multiple des os.
- Connaître la démarche diagnostique en présence d'une gammopathie monoclonale.

N° 329. Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant, hors anti-infectieux. Connaître le bon usage des principales classes thérapeutiques.

- Anticancéreux (*voir item 294*).

N° 268. Hypercalcémie.

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

MM2

UE10 LE BON USAGE DU MÉDICAMENT ET DES THÉRAPEUTIQUES NON MÉDICAMENTEUSES

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif de cet enseignement transversal est de fournir, aux futurs médecins, les bases de

pharmacologie médicale et de thérapeutique permettant l'usage rationnel du médicament dans un contexte de médecine praticienne, et les outils nécessaires pour assurer leur développement personnel continu dans le domaine du médicament.

Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses doit être fondé sur des données scientifiques validées et l'étudiant doit connaître les bases de la pharmacologie médicale, les principes de l'évaluation, les niveaux de preuve, les principales sources d'information et doit pouvoir critiquer un essai d'intervention ou une méta-analyse. Futur interne, il doit connaître les modalités d'utilisation des classes médicamenteuses d'utilisation courante chez l'adulte et chez l'enfant ainsi que leurs principaux effets indésirables. L'iatrogénie médicamenteuse doit être systématiquement envisagée et l'étudiant doit connaître la gestion des risques iatrogènes ainsi que l'organisation des dispositifs de signalement et de vigilance. À la fin de l'enseignement, l'étudiant doit être capable d'argumenter, en fonction de l'évolution des connaissances, la décision de prescription et le choix du traitement en prenant en compte le rapport bénéfice risque.

2. OBJECTIFS TERMINAUX

N° 321. Principe du bon usage du médicament.

- Définir et évaluer le bon usage du médicament, selon l'autorisation de mise sur le marché (AMM) et hors AMM (y compris recommandations temporaires d'utilisation (RTU) ; autorisations temporaires d'utilisation (ATU)).
- Connaître les étapes de la prise en charge médicamenteuse en ville et en établissements et les acteurs de cette prise en charge.
- Détecter, déclarer et prendre en compte un effet indésirable.

N° 322. La décision thérapeutique personnalisée : bon usage dans des situations à risque.

- Préciser l'apport de la pharmacogénétique à la prescription médicamenteuse et à la médecine personnalisée.
- Identifier les sujets à risque : enfants, sujets âgés (*voir item 129*), femmes enceintes et allaitantes, insuffisants rénaux, insuffisants hépatiques, obèses. Connaître les principes d'adaptations thérapeutiques nécessaires.
- Argumenter une décision médicale partagée avec un malade et son entourage (*voir item 3*).
- Argumenter une prescription médicamenteuse, les modalités de surveillance et d'arrêt du médicament, en tenant compte des caractéristiques pharmacodynamiques et pharmacocinétiques du médicament, des caractéristiques du patient, de ses comorbidités, de la polymédication, des risques potentiels, et des objectifs poursuivis.
- Préciser la conduite à tenir pour le traitement médicamenteux en cas d'intervention chirurgicale ou de geste invasif programmé.
- Repérer, diagnostiquer et évaluer le retentissement d'une dépendance médicamenteuse (*voir items 77, 78*) ; dispositifs de déclaration.
- Définir les indications et principes du sevrage médicamenteux.
- Interactions médicamenteuses : discuter les aspects positifs et négatifs des associations et interactions médicamenteuses. Argumenter les risques liés aux prises médicamenteuses multiples. Identifier les principaux mécanismes d'interactions et connaître les principales associations médicamenteuses responsables d'accidents et leurs modalités de prévention.

N° 323. Analyser et utiliser les résultats des études cliniques dans la perspective du bon usage - analyse critique, recherche clinique et niveaux de preuve (*voir item 3*).

- Argumenter l'évaluation d'un médicament ou d'une thérapeutique non médicamenteuse et les niveaux de preuve des principales sources d'information.
- Effet placebo et médicaments placebo, expliquer l'importance de l'effet placebo en pratique médicale et argumenter l'utilisation des médicaments placebo en recherche clinique et en pratique médicale.
- Argumenter une publication d'essai clinique ou une méta-analyse et critiquer les

informations sur le médicament.

- Définir la taille d'effet et la pertinence clinique.
- Expliquer la transposabilité clinique et l'évaluation des médicaments au-delà des échantillons de population constituant les groupes d'étude.
- Interpréter une étude en pharmaco-épidémiologie.
- Sensibiliser aux liens d'intérêt et à leur impact potentiel sur l'information médicale.

N° 324. Education thérapeutique, observance et automédication.

- Evaluer l'impact de l'éducation thérapeutique sur le succès du traitement.
- Expliquer les facteurs améliorant l'observance médicamenteuse et non médicamenteuse lors de la prescription initiale et de la surveillance.
- Planifier un projet pédagogique individualisé pour un porteur d'une maladie chronique avec ou sans comorbidités en tenant compte de ses facteurs de risque (voir item 1).
- Argumenter une prescription médicamenteuse et l'éducation associée en fonction des caractéristiques du patient, de ses comorbidités, de la polymédication éventuelle, et des nécessités d'observance.
- Expliquer à un malade les risques inhérents à une automédication.
- Planifier avec un malade les modalités d'une automédication contrôlée.

N° 325. Identification et gestion des risques liés aux médicaments et aux biomatériaux, risque iatrogène, erreur médicamenteuse (voir item 4 et item 5).

- Définir et expliquer le mécanisme des principales pathologies induites par les médicaments.
- Iatrogénie médicamenteuse : épidémiologie, imputabilité et conséquences en santé publique.
- Expliquer les objectifs et les principes du fonctionnement de la pharmacovigilance, de l'addictovigilance (*item 77, item 78 et item 80*) et de la matériovigilance (*voir item 181*).
- Apprécier les risques liés à la contrefaçon de médicaments.
- Identifier et prévenir les erreurs médicamenteuses et celles du circuit du médicament.
- Préciser les temps d'une démarche permettant une culture positive de l'erreur : analyse des EIG, Revue de Mortalité Morbidité, information et plan d'action.
- Définir la notion de responsabilité sans faute (*aléa thérapeutique*) et le rôle de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (*ONIAM*).

N° 326. Cadre réglementaire de la prescription thérapeutique et recommandations pour le bon usage.

- Connaître la régulation par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (*ANSM*), par la Haute Autorité de santé, et par le ministère chargé de la santé.
- Connaître l'évaluation en vue du remboursement d'un médicament et signification des indices de bénéfice clinique et d'intérêt thérapeutique relatif (service médical rendu- SMR, amélioration du service médical rendu- ASMR).
- Elaboration du rapport bénéfice/risque des médicaments et la source des informations médicales et socio- économiques concernant la maladie et son traitement.
- Expliquer les modalités d'élaboration des recommandations professionnelles, ainsi que leur niveau de preuve (*voir item 3*).
- Connaître le rôle des professionnels impliqués dans l'exécution d'une prescription, et leurs responsabilités légales et économiques.
- Distinguer les différents cadres juridiques de prescription.
- Expliquer la prescription d'un médicament générique ou d'un biosimilaire.
- Connaître les aspects médico-économiques de la prise en charge médicamenteuse et notamment de la prescription des médicaments innovants et des biothérapies.
- Développement personnel continu sur le médicament : apprécier la source et la fiabilité des informations.

N° 327. Principes de la médecine intégrative, utilité et risques des interventions non

médicamenteuses et des thérapies complémentaires.

- Connaître la notion de médecine intégrative, de thérapie complémentaire et de médecine traditionnelle.
- Connaître les principes d'action, l'utilité et les risques des principales thérapies complémentaires.

N° 328. Thérapeutiques non médicamenteuses et dispositifs médicaux.

- Expliquer les principes d'évaluation.
- Connaître les aspects réglementaires médico-économiques.
- Lister les principaux appareillages et technologies pour la rééducation et la réadaptation des handicapés.
- Savoir prescrire et évaluer les résultats des aides techniques, aides à la déambulation et fauteuils, orthèses et chaussures médicales. Connaître les principes de prescription des prothèses pour handicapés.
- Expliquer les modalités des cures thermales et en justifier la prescription.

N° 329. Transfusion sanguine et produits dérivés du sang : indications, complications. Hémovigilance.

- Expliquer les risques transfusionnels, les règles de prévention, les principes de traçabilité et d'hémovigilance.
- Prescrire une transfusion des médicaments dérivés du sang.
- Appliquer les mesures immédiates en cas de transfusion mal tolérée.

MM2

UE12

INITIATION GÉNÉRALE À LA RECHERCHE

Cette formation, dispensée sous forme d'enseignements dirigés, porte sur la lecture critique d'articles scientifiques et a pour objectifs de :

- Comprendre comment s'élabore une question scientifique
- Apprendre à mener une recherche documentaire sur un sujet
- Développer une analyse critique des données existantes
- Comprendre comment s'élabore une hypothèse de travail
- Comprendre les processus expérimentaux mis en œuvre
- Savoir analyser les résultats présentés ainsi que leur discussion
- Être capable de restituer et de synthétiser le contenu scientifique

Les articles scientifiques sont choisis dans tous les domaines de la recherche biomédicale. La préparation à la lecture critique d'articles implique un travail en petits groupes tutorés, avec présentation orale et discussion interactive.

- Un stage de courte durée dans un laboratoire de recherche est souhaitable.
- La validation de cette formation permet l'obtention d'ECTS.

MM2

UE13

STAGES HOSPITALIERS

L'évaluation qualitative prend en compte :

- Le comportement, l'assiduité et la tenue de l'étudiant lors de son stage,
- La participation de l'étudiant aux activités de formation organisées pendant le stage, la qualité des observations médicales et des relations avec les membres de l'équipe soignante pluriprofessionnelle d'une part et des malades et de leur entourage d'autre part.

- La validation d'un certain nombre de gestes pratiques et de compétences correspondant aux objectifs de la formation. La progression dans l'acquisition des compétences génériques doit être validée dans le carnet de stage.

L'évaluation quantitative prend en compte :

L'acquisition des connaissances et des compétences par une épreuve de mise en situation clinique et/ou un exposé oral organisés à la fin de chaque stage ou ensemble de stages. Les évaluations de fin de stage peuvent être prises en compte pour le certificat de compétences cliniques.

La validation de l'ensemble des stages permet l'obtention de 12 à 24 ECTS.

Tout stage invalidé entraîne un redoublement.

Cet enseignement a pour but de mettre en place une formation qui rendra l'étudiant à même d'utiliser de manière raisonnée les technologies de l'information et de la communication, de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements et d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations.

Le Pix Métiers de la santé a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences-métier spécifiques qui sont nécessaires à leur entrée dans la vie professionnelle.

Est admis à s'inscrire tout candidat inscrit en formation initiale ou continue à l'UFR des Sciences de Santé de Dijon.

Les études programmées sur une année universitaire comportent un total de 50 h d'enseignement se répartissant en 40 h d'autoformation et 10h de présentiel. L'apprentissage en autoformation se fait à l'aide de ressources pédagogiques disponibles sur un serveur universitaire ou un DVD. Les séances en présentiel sont organisées par domaines du référentiel sous forme de séances questions-réponses. Les séances sont associées à des enseignements dirigés durant lesquels seront apportées les réponses aux questions en ligne.



PÔLE 1 Chirurgie générale, anesthésie, réanimation, urgences		
Hémipôle A		Pr MARTZ, Pr FACY
<ul style="list-style-type: none"> Chirurgie digestive et cancérologique Chirurgie cardio-vasculaire Urologie 	<ul style="list-style-type: none"> Chirurgie endocrinienne Chirurgie oncologique CGFL Chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice 	<ul style="list-style-type: none"> Neurochirurgie ORL Orthopédie Ophthalmologie Chirurgie infantile
Hémipôle B		Pr LOFFROY, Pr CHARLES
<ul style="list-style-type: none"> SRAU SAMU Réanimation médicale Réanimation chirurgicale 	<ul style="list-style-type: none"> Réanimation polyvalente Anesthésiologie CHU Anesthésiologie CGFL 	<ul style="list-style-type: none"> Soins palliatifs La Mirandière ARS
PÔLE 2 Spécialités médicales 1		
Hémipôle A		Dr DAUTRICHE, Dr MAZALOVIC
<ul style="list-style-type: none"> Médecine Générale 		
Hémipôle B		Pr MANKOUNDIA, Pr SAMSON
<ul style="list-style-type: none"> Médecine interne immunologie Maladies infectieuses 	<ul style="list-style-type: none"> Médecine interne maladies de système Pédiatrie 	<ul style="list-style-type: none"> Médecine interne gériatrie
PÔLE 3 Spécialités médicales 2		
Hémipôle A		Pr BONNIAUD, Pr LAURENT
<ul style="list-style-type: none"> Cardiologie Néphrologie Oncologie médicale CGFL 	<ul style="list-style-type: none"> Psychiatrie Pédo-Psychiatrie Pneumologie 	
Hémipôle B		Pr SIMON
<ul style="list-style-type: none"> Gynéco-obstétrique Rééducation Radiothérapie Médecine nucléaire Radiologie 	<ul style="list-style-type: none"> Pharmacovigilance Anatomie pathologique Hémato biologique Bactériologie Médecine légale 	<ul style="list-style-type: none"> Soins de suite et réadaptation gériatrique Génétique médicale Génétique biologique
PÔLE 4 Spécialités médicales 3		
Hémipôle A		Pr MANFREDI, Dr JACQUIN
<ul style="list-style-type: none"> Hépto-gastro-entérologie Dermatologie 	<ul style="list-style-type: none"> Neurologie Rhumatologie 	<ul style="list-style-type: none"> Endocrinologie
Hémipôle B		Dr MOUILLOT, Pr PETIT
<ul style="list-style-type: none"> Stages hôpitaux périphériques 		

CHOIX de GARDE MM1, MM2, MM3

La présence est obligatoire : les personnes absentes se verront attribuer les gardes restantes non choisies.

Pour mémoire : les choix de gardes ont TOUJOURS LIEU LE PREMIER JOUR de stage des MM1/MM2 selon le planning suivant :

MM2 : 11/09/2023 **MM2** : 11/03/2024

MM1 : 16/10/2023 **MM1** : 29/04/2024

MM2 : 03/12/2023 **MM2** : 10/06/2024

MM1 : 22/01/2024 **MM1** : 15/07/2024

PÔLE	HÉMIPÔLE	GARDES À CHOISIR	LIEU	HEURE
1	A	SAMU SRAU Court	SAMU UFR Médecine R16	11 h 30 11 h 30
	B	Réanimation médicale + Réanimation chirurgicale	UFR Médecine R16	11 h 30
2	A	Pas de garde		
	B	Pédiatrie chirurgicale + Pédiatrie médicale	Bibliothèque (Hôpital d'enfant)	8 h 00
3	A	Accueil SRAU (<i>jours pairs</i>)	Salle de cours,	8 h 30
		USIC	Service de cardio	8 h 30
		SRAU long (<i>jours impairs</i>)	UFR Médecine R16	11 h 30
	B	Gynécologie obstétrique (<i>réservé aux externes de gynéco.</i>)	Amphi maternité	11 h
		SAMU (<i>jours pairs</i>)	SAMU	11 h 30
		Accueil SRAU (<i>jours impairs</i>)	UFR Médecine R16	11 h 30
4	A	UHCD	UFR Médecine R16	11 h 30
		SAUV	Salle de réunion (Service d'HGE)	11 h 30
	B	Pas de garde		

2.2 SESSIONS D'EXAMEN

2.2.1 Organisation des sessions

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont obligatoirement organisées en Master : une session initiale et une session de rattrapage. Il ne peut être ajouté de session supplémentaire. La session initiale a lieu à l'issue de chaque semestre.

L'organisation de la session de rattrapage en Master intervient dans un délai minimum de quatorze jours après la publication des résultats. Le non-respect de cette obligation peut entraîner l'annulation de la session de rattrapage.

La fiche filière peut le cas échéant préciser les modalités d'organisation de la session de rattrapage.

2.2.2 Absence aux examens

Toute absence à un examen doit être justifiée auprès du service de scolarité ou du secrétariat pédagogique (cf 1.2.8).

Pour l'examen terminal, quel que soit le type d'absence (ABJ ou ABI), l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e. Il/ elle ne peut dès lors valider la session du semestre au titre duquel il/elle a subi les épreuves. Le jury souverain appréciera toute situation particulière.

2.2.3 Report des notes entre les deux sessions

L'étudiant.e non admis.e en session initiale bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les éléments constitutifs et UE validés lors de cette session.

Lors de la session de rattrapage, l'étudiant.e repasse pour chacune des UE non validées, les matières auxquelles il/elle n'a pas obtenu la moyenne. Les notes des semestres ou UE validé(e)s en session initiale (notes supérieures ou égales à 10/20) sont reportées automatiquement et utilisées dans le calcul de la session de rattrapage.

Les notes et résultats de la session de rattrapage annulent et remplacent ceux de la première session, sauf pour les notes de contrôle continu qui peuvent être conservées d'une session à l'autre.

2.3 ORGANISATION DES EXAMENS

2.3.1 Convocation des candidat.e.s

La convocation aux épreuves (écrites et orales) est opérée par TEAMS avec indication de la date, de l'heure et du lieu de l'examen. Elle peut, le cas échéant, faire l'objet d'une publication parallèle sur l'ENT.

A titre dérogatoire, une convocation individuelle est envoyée aux étudiant.e.s bénéficiant d'un régime spécial attesté par le service de scolarité (cf 1.2.8).

L'affichage tenant lieu de convocation, le délai entre cet affichage et l'examen ne peut être inférieur à deux semaines avant le début des épreuves.

La convocation doit indiquer aux étudiant.e.s l'horaire de début de l'épreuve et doit clairement préciser qu'ils/ elles doivent être sur place avant le début de l'épreuve, afin que les vérifications d'usage puissent être faites en temps utile.

2.3.2 Sujets des épreuves

Chaque enseignant.e est responsable du sujet qu'il/elle donne :

- il/elle précise sur le sujet les documents ou matériels autorisés ainsi que la durée de l'épreuve. Le barème sera précisé pour les épreuves prenant la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) à points négatifs. En l'absence d'indication, aucun document ou matériel ne sera autorisé ; tout matériel électronique, informatique, multimédia est interdit sauf autorisation expresse du/de la responsable de l'épreuve ;
- Il/elle remet le sujet au service compétent suffisamment à l'avance pour permettre le bon déroulement de l'examen ;
- Il/elle relit le sujet après mise en page et signe, le cas échéant, le « bon à tirer » ;
- Il/elle veille à la transmission du sujet ;
- Il/elle est responsable de la surveillance de l'épreuve.

2.4 CONDITIONS D'EXAMEN

Les surveillant.e.s sont informé.e.s des conditions particulières d'examen dont bénéficient certain.e.s candidat.e.s (exemples : tiers temps supplémentaire de composition, dictionnaire papier autorisé pour les étudiant.e.s ERASMUS).

Afin que les aménagements prévus puissent être pris en compte pour les candidat.e.s handicapé.e.s, il est impératif que les étudiant.e.s concerné.e.s transmettent à leur scolarité ou à leur secrétariat pédagogique un exemplaire du certificat médical établi par le CPSU dès qu'ils/elles le rejoignent.

2.4.1 Surveillance des salles d'examen

Il convient d'éviter de mettre dans une même salle des examens de durée différente.

Les enseignant.e.s de la discipline assurent en priorité la surveillance des épreuves d'examen, partiels et épreuves finales.

Pour les examens terminaux écrits, quel que soit le nombre d'étudiant.e.s, chaque salle d'examen comprend obligatoirement un minimum de deux surveillant.e.e.s dont l'un/une est désigné.e comme responsable de salle (mention en sera faite sur le procès-verbal d'examen). En outre, l'un/l'une des surveillant.e.s est le/la responsable du sujet de l'épreuve.

Dans les amphithéâtres où le nombre d'étudiant.e.s est supérieur à 100, trois surveillant.e.s au moins sont désigné.e.s.

Les surveillant.e.s sont présent.e.s dans la salle d'examen de préférence quinze minutes avant le début de l'épreuve :

- ils/elles s'assurent de la préparation matérielle de la salle (places numérotées, matériel de composition (brouillons et copies ...) ; une liste des candidat.e.s inscrit.e.s à l'examen terminal, établie par la scolarité est remise au/à la surveillant.e. responsable de la salle. Cette liste porte un numéro d'identification pour chaque candidat.e à l'examen. Elle peut être affichée à l'entrée de la salle d'examen ;
- ils/elles vérifient l'identité des candidat.e.s à l'entrée de la salle ou en passant dans les

rangs et en pointant la liste d'appel avec les cartes d'étudiant.e.s ;

- ils/elles peuvent demander à tout moment de l'épreuve* à des étudiant.e.s dont les oreilles ou le cou ne sont pas apparents de les découvrir momentanément afin de vérifier qu'ils/elles n'ont pas d'appareils de communication auditifs.

**car il est possible de rajouter les écouteurs en cours d'épreuve*

2.4.2 Accès des candidat.e.s aux salles d'examen

L'accès de la salle d'examen est **interdit** à tout.e candidat.e qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant les sujets et mention en est faite sur le procès-verbal d'examen⁵.

EXCEPTION : toutefois, le/la surveillant.e. responsable de la salle pourra à titre exceptionnel, lorsque le retard est dû à un cas de force majeure laissé à son appréciation, autoriser un.e étudiant.e à composer. Aucun temps supplémentaire ne sera donné à l'étudiant.e concerné.e. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal de l'examen.

Aucun.e candidat.e n'est autorisé.e à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant la fin de la première heure de composition une fois les sujets distribués, même s'il/elle rend une copie blanche.

Les candidat.e.s qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisé.es qu'un.e par un.e. Ils/elles devront remettre leur copie au surveillant.e qui leur restituera à leur retour.

2.4.3 Anonymat des copies⁶

Les modalités d'organisation des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

2.4.4 Établissement du procès-verbal d'examen

À l'issue de l'épreuve, les surveillant.e.s doivent obligatoirement :

- Remplir le procès-verbal d'examen sur lequel figurent en particulier le nombre d'étudiant.e.s présent.e.s, présent.e .s non-inscrit.e.s, absents, le nombre de copies remises, les observations ou incidents constatés pendant l'examen ;
- Remettre au responsable de l'épreuve (à la scolarité ou au secrétariat de section) le procès-verbal renseigné et signé par les surveillant.e.s, la liste d'appel et d'émargement, les copies d'examen.

2.5 FRAUDES AUX EXAMENS

2.5.1 Mesures de prévention des actes de fraude

Une surveillance active et continue, avec observations fermes si nécessaire, constitue un moyen efficace de dissuasion.

Les surveillant.e.s doivent rappeler, au début de l'épreuve, les consignes suivantes :

- Il est strictement interdit de communiquer entre candidat.e.s ou avec l'extérieur, d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve ;

- Tout appareil électronique et/ou de communication à distance est interdit (aide-mémoire numérique, télé- phone mobile, messagerie, agenda numérique, montre connectée, traducteur électronique, etc.) ;
- Toute fraude (ou tentative de fraude) commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, peut entraîner pour l'intéressé.e, la nullité de l'épreuve correspondante ou du groupe d'épreuves ou de la session d'examen ou du concours. Elle peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller de la nullité de l'épreuve à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de se présenter à tout examen conduisant à un titre ou diplôme délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

2.5.2 Conduite à tenir en cas de fraude⁷

PAR LES SURVEILLANT.E.S :

En cas de fraude (flagrant délit ou tentative), le/ la surveillant.e. responsable de la salle devra :

- Prendre toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation de L'étudiant.e à l'examen (sauf cas particulier visé ci-dessous) ;
- Saisir le ou les documents ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits ;
- Dresser un procès-verbal (rapport précis et détaillé), contresigné par le ou les autres surveillant.e.s ET par le ou les auteur(s) de la fraude. De plus l'étudiant.e est en droit (et il faut le lui rappeler) d'écrire sur le procès-verbal et peut, si on lui en refuse le droit, ne pas signer le procès-verbal. En cas de refus de contresigner, mention en sera portée sur le procès-verbal ;
- Porter la fraude à la connaissance du/de la Président.e. de jury et du Directeur-trice de la composante qui pourront la soumettre à la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers.

Cas particulier : en présence de substitution de personne ou de troubles affectant le déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée par le/la Président.e du jury ou le Directeur.trice de la composante, ainsi que par le/la responsable de la salle.

PAR LE JURY :

Dans l'hypothèse la plus fréquente où le/la candidat.e n'est pas exclu de la salle d'examen, sa copie est traitée comme celle des autres candidat.e.s et le Jury délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour tout.e autre candidat.e. Toutefois, aucun certificat de réussite, ni de relevé de notes ne pourra lui être délivré avant que la formation de jugement ait statué.

2.5.3 Instruction de la fraude

L'instruction de la fraude relève de la compétence **exclusive** de la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers.

Son/ Sa Président.e est saisi.e de la fraude : il/elle reçoit le rapport détaillé des faits et les pièces justificatives puis transmet copie de ce rapport à chacune des personnes poursuivies.

2.5.4 Sanctions

L'administration d'une sanction disciplinaire relève de la compétence **exclusive** de la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers.

2.6 VALIDATION ET RESULTATS

2.6.1 Transmission et traitement des copies et des notes

Chaque correcteur.trice transmet au secrétariat pédagogique les copies encore anonymées dans un délai raisonnable en vue de la préparation des délibérations.

Le contrôle des notes sur le procès-verbal et la préparation de la délibération du jury sont assurés sous la responsabilité du/de la Président.e. du jury.

2.6.2 Communication des résultats et contentieux⁸

Les notes d'épreuves d'examens ou de contrôle continu peuvent être communiquées aux étudiant.e.s en cours d'année ou de semestre sous réserve de mentionner le caractère non définitif de l'information jusqu'à la délibération du jury, seul compétent pour arrêter les résultats.

Les notes du 1er semestre, en 1re année de Licence, sont communiquées aux étudiant.e.s au plus tard quatre semaines après la fin de ce semestre (hors congés universitaires).

Les résultats (nom, prénom, numéro d'étudiant.e, admis.e ou ajourné.e ou défaillant.e) sont affichés à l'issue des délibérations. La liste, revêtue de la signature du/de la Président.e. du jury, est exempte de toute rature ou surcharge.

La liste d'émargement des membres du jury, avec indication des procurations, est également affichée.

Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après proclamation des résultats doit être adressée par écrit au/à la Président.e de jury dans le délai maximum de deux mois suivant la proclamation des résultats. L'enseignant.e de la matière concernée est tenu informé.e de la procédure en cours.

Le jury peut à nouveau être convoqué par son/sa Président.e pour statuer uniquement sur la situation litigieuse. La modification de décision susceptible d'en résulter obéit au régime du retrait des actes administratifs.⁹

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiant.e.s trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats. La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation. Les diplômes sont accompagnés du supplément au diplôme. Les services de scolarité sont les seuls habilités à délivrer ces documents.

2.6.3 Consultation et conservation des copies

Après délibération du jury, les étudiant.e.s ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Les modalités prévues pour la réception des étudiant.e.s et la communication de leurs copies sont affichées en même temps que les résultats.

L'original de la copie d'examen demeure propriété de l'administration et ne saurait être restitué au/à la candidat.e. Ce dernier pourra cependant obtenir photocopie contre paiement des frais correspondants dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration de l'Université.

Les copies sont conservées une année par les services de scolarité compétents puis détruites après prélèvement d'un échantillon conformément aux règles d'archivage en vigueur.

⁵ circulaire n° 2011-072 du 3-5-2011 relative aux conditions d'accès et de sortie des salles de composition et dispositions relatives aux fraudes

⁶ arrêté du 9 avril 1997

⁷ Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 modifié par le décret n°2001.98 du 1er février 2001

⁸ arrêté du 9 avril 1997

⁹ Les résultats d'examen constituent pour chaque étudiant.e une décision administrative individuelle créatrice de droit. Dès lors, le retrait d'un tel acte (retrait de la partie litigieuse de la délibération) ne peut intervenir que si la décision est irrégulière (erreur matérielle, rectification de note, irrégularité ayant affecté la procédure ...) et dans le délai de quatre mois suivant la prise de cette décision.

Réf : Conseil d'Etat 26 octobre 2001 « Ternon » : « sous réserve des dispositions législatives ou réglementaires contraires, et hors le cas où il est satisfait à une demande du bénéficiaire, l'administration ne peut retirer une décision individuelle explicite créatrice de droits, si elle est illégale, que dans le délai de quatre mois suivant la prise de cette décision ».

Les Services Numériques pour les étudiants

L'université de Bourgogne met à la disposition des étudiants un Environnement Numérique de Travail.



Votre CARTE D'ÉTUDIANT PASS' UBFC

Justifie de votre qualité d'étudiant et de votre présence sur le campus et contient les détails de votre inscription à l'Université.

Utilisable dans les restaurants universitaires (CROUS).

A chaque rentrée universitaire, après votre inscription administrative vous devez :

- Passer au Service Scolarité pour faire apposer l'hologramme sécurisé indiquant l'année universitaire en cours.

En cas de dégradation, perte ou vol, vous devez le signaler immédiatement à la scolarité.

En cas de vol, une nouvelle carte vous sera attribuée contre la remise d'une déclaration de vol. En cas de perte ou de dégradation, le renouvellement de la carte est payant.

COMPTE INFORMATIQUE • ENT

Dès votre inscription à l'université de Bourgogne, vous disposez d'un compte ENT vous permettant de bénéficier de tout l'environnement numérique mis à votre disposition :

Messagerie, accès aux salles d'enseignement et d'étude informatisées, au réseau WiFi universitaire.

Ce compte est constitué d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe.

Notez et conservez-les précieusement, ils vous serviront tout au long de votre cursus universitaire et vous seront indispensables pour :

- L'impression de certificats de scolarité,
- La consultation de vos résultats d'exams,
- La consultation des mises à jour de l'emploi du temps (rubrique "Emploi du temps" du menu "Bureau" de l'ENT)

Le service scolarité vous enverra des informations très importantes sur votre boîte aux lettres électronique universitaire. Consultez-la régulièrement.

En cas de perte de vos identifiants, vous pouvez vous adresser au bureau de la Scolarité afin de demander la réinitialisation de votre compte sur présentation d'une pièce d'identité.

Retrouvez-nous sur <https://sante.u-bourgogne.fr/>

Vous pouvez également télécharger le guide complet des services numériques aux étudiants de l'Université, sur la page d'accueil de l'ENT <https://ent.u-bourgogne.fr/>

Accès aux Technologies de l'Information

Des salles informatiques libre-accès sont disponibles aux emplacements suivants :

BU Sciences de Santé, BU Sciences Eco et Maison de l'Étudiant.



Zone



située dans le grand hall de l'UFR, côté BU.

... et borne carte multiservices

La borne carte multiservices située à côté de la BU Santé vous permet d'accéder à votre messagerie électronique universitaire, à l'ENT.

LA SÉCURITÉ DE CHACUN EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Vous entrez dans un bâtiment de l'université de Bourgogne, établissement recevant du public, classé en première catégorie (+ de 1500 personnes).

VOTRE SÉCURITÉ PERSONNELLE DÉPEND DU COMPORTEMENT DE L'ENSEMBLE DES USAGERS DU BÂTIMENT.

Votre vigilance doit être permanente quant aux différents types de risques : incendie, électrique, chimique ou biologique dans les laboratoires...

D'importants travaux de Sécurité Incendie ont été réalisés et se poursuivent dans le bâtiment Médecine-Pharmacie.

Le local d'accueil («loge») est le point central des informations concernant l'Hygiène et la Sécurité : des consignes précises y sont affichées ou disponibles.

Des plans d'évacuation actualisés sont apposés dans les différents étages du bâtiment et des exercices d'évacuation sont organisés avec l'aide des personnels chargés d'évacuation, connaissant les consignes et le rôle qu'ils ont à jouer.

Une sensibilisation large de l'ensemble des usagers est nécessaire.

Nul étudiant non autorisé ne peut être présent dans les locaux hors des heures d'ouverture sans la présence d'un veilleur.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA FACULTÉ

De 7 h à 20 h du lundi au vendredi de 7 h à 17 h le samedi

Horaires aménagés pendant les périodes de vacances

DANS UN REGISTRE COMPLÉMENTAIRE, POUR VOTRE QUALITÉ DE VIE :

- Respectez la propreté des locaux en utilisant notamment les poubelles installées dans les salles et les halls.
- Ne procédez pas à des affichages sauvages : des kiosques et panneaux sont installés à cet effet ; vous pouvez demander des surfaces d'affichage supplémentaires à l'accueil.



Il est interdit de fumer
dans l'enceinte du bâtiment Médecine-Pharmacie,
dans les amphis Aristote et Platon
et dans la salle d'examen

(Le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006)

Avis aux fumeurs : *Des bacs à sable extérieurs, situés devant les 2 entrées principales sont destinés à récupérer les mégots*

"Isolement, angoisse, baisse de moral ?"



**La cellule bien-être
est à ton écoute et peut
te proposer une solution,
ensemble on va plus loin.**



La BU : un lieu pour travailler, se former,
emprunter des documents, faire des recherches,
travailler en groupe, réaliser des enregistrements
vidéo, se détendre...

Nos deux bibliothèques vous accueilleront



La BU Santé

Située au rez-de-chaussée de l'UFR des Sciences de Santé, face à l'amphithéâtre Bataillon.

Ouverture le mardi 29 août à 9H

SERVICES

- 20 ordinateurs en libre accès
- 1 imprimante-photocopieur-scanner
- 2salles de travail en groupe équipées d'écran et de tableaux réservables sur Affluences (<https://affluences.com>).
- 1 relieur

COLLECTIONS

Les ressources documentaires nécessaires aux étudiants et enseignants en PASS-LAS, 2^e et 3^e cycles de Médecine-Pharmacie :

- + De 12 000 ouvrages en libre-accès ou en magasin
- + De 300 revues dont 12 revues en libre accès
- + de 2 000 revues biomédicales en ligne
- + De 9 000 thèses de Médecine-Pharmacie soutenues à Dijon

HORAIRES

Consultez les horaires détaillés de la BU Santé et de la BU Le Cortex sur le site des BU :

<https://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/>

Suivez-nous sur





La BU le Cortex

Située 6 rue de Sully, en tête de l'esplanade Erasme.

Installée au cœur du campus, dans l'ancienne BU Sciences rénovée, ce lieu vous offrira un cadre de travail convivial et confortable.

Ouverture le lundi 21 août à 9h (et exceptionnellement le lundi 28 août à 13h)

SERVICES

- 9 salles de travail en groupe réservables sur Affluences (<https://affluences.com>).
- Des équipements informatiques
- Des imprimantes-photocopieurs-scanners
- Des espaces de coworking
- Des espaces conviviaux et confortables pour se détendre, discuter et se rencontrer
- 3 salles de formation « Hydrogène », « Oxygène » et « Phosphore » pour accueillir et former des groupes
- 1 Studio d'enregistrement Vidéo en autonomie pour se filmer dans le cadre d'un travail collectif, préparer un entretien ou réaliser un CV vidéo
- Des animations : conférences, expositions...
- Automate de prêt et boîte de retour
- Distributeurs de boissons et petite restauration
- Casiers
- Prêt de portables, de modèles anatomiques, de casques audio, de casques anti-bruits, de feutres pour tableau blanc, de chargeurs de téléphone, de lectures de cartes mémoire, de click share et d'autres petits matériels
- Relieur

COLLECTIONS

Les ressources documentaires nécessaires aux étudiants et enseignants en Sciences et Techniques, Sciences Vie, Terre et Environnement, STAPS, IUVV et des collections de loisirs et quelques ouvrages essentiels aux étudiants de médecine et de pharmacie.

- ⊕ De 30 000 ouvrages en libre-accès ou en magasin
- ⊕ De 1 000 revues dont 60 revues en libre accès
- ⊕ De 2 400 thèses imprimées de sciences soutenues à Dijon
- ⊕ De 1 000 mangas, 1 000 BD et romans graphiques
- ⊕ De 500 romans et quelques guides sur la région

Les bibliothèques proposent également des ateliers et lab's à la carte de moins d'une heure pour vous former à la recherche documentaire, accessibles sur inscription individuelle.

LE CORTEX : OUVERTURE DES NOUVEAUX ESPACES RÉNOVÉS

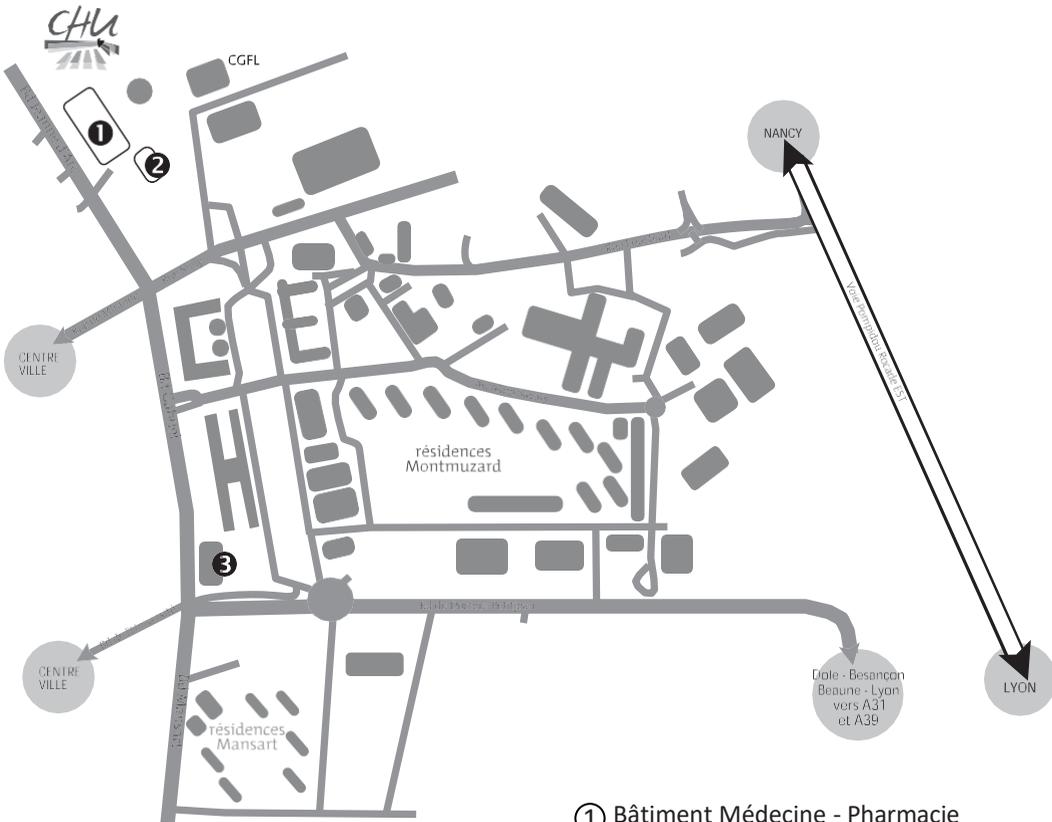
Après une seconde phase de travaux, la BU Le Cortex ouvrira courant octobre les deux grands plateaux de l'aile Est et une nouvelle salle dédiée à des activités de sport bien-être. Une multitude de services complètent l'offre existante pour proposer un cadre de travail confortable et adapté aux nouveaux besoins.

Nouveaux espaces de travail

- 300 places assises supplémentaires (750 au total sur l'ensemble de la BU Le Cortex)
- 7 boxes fermés d'une ou deux places, destinés aux chercheurs et aux doctorants, réservables sur Affluences
- 7 nouvelles salles de travail en groupe pouvant accueillir de quatre à huit usagers, réservables sur Affluences (17 au total sur l'ensemble de la BU Le Cortex)
- 8 alcôves pour du travail individuel
- des salons de travail



Plan du Campus



- ① Bâtiment Médecine - Pharmacie
- ② Salle d'examens
- ③ Amphis Aristote Platon

UFR des SCIENCES de SANTÉ

7, BD JEANNE D'ARC

BP 87900 - 21079 DIJON CEDEX

T 03 80 39 32 00 - F 03 80 39 33 00

<https://sante.u-bourgogne.fr>